

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	05	SOCIAL	04	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	27	ECONOMIE	04	RURAL	06

N° 2552

5 Mai 2022

5 May 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [ADDITIF N°001 A/S 006/AONO/CAD 5/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAD 5/CIPM/2022 DU 21/03/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU G.B.P.S DE MASSOUMBOU PK 21.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

2

Reference [001/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 25 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEMAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 26 147 05 32 00 16 361311

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-05-2022

3

Reference [03716/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM/GTDU i04 MAI 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N°042/22/AONO/SDCC/CIPM DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

4

Reference [ADDITIF REC ITIFICATIF N°004/AR/C-KOZA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°004/AR/C-KOZA/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N° 002/AONO/C-KZA/CLPM-BEC/2022 DU 11/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRF DE SANTE INTEGRE EN H A MAZI,COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

5

Reference [0001/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET : AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00100/AMI/CAPEF/CIPM/2022 DU 14/04/2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GESTION DIGITALISEE DES MEMBRES ET RESSORTISSANTS DE LA CAPEF

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 169/22/D/MINESEC/SG/DPPC/UGPA Lire Titre/objet DECISION N° 169/22/D/MINESEC/SG/DPPC/UGPA DU 26 AVR 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference 002 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°04/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 05 JANVIER 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET PATNUC Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 033/D/M/SG/CAD3/2022 DU 29 avril 2022 Lire Titre/objet DECISION N°033/D/M/SG/CAD3/2022 DU 29 AVRIL 2022 PORTANT QUALIFICATION D'UN SOUSMISSIONNAIRE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE COGEFAR -PLATEAU SOPOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 22/001/D/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet DECISION N° 22/001/D/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 AVRIL 2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 007/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 DU 13 AVRIL 2021 PASSE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 028/AONO/MINESUP/CIPM/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE BAMENDA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°06/AR/C-KOZA/CIPIM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°06/AR/C-KOZA/CIPIM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT "N° 04 /AONO/C.KOZA/CIPIVI-BEC/2022 DU LV04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREALES A M'LAY ET A DJINGLIVA PLAINE, ARRONDISSEMENT DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAVO-TSANAGA - REGION DE L'EXTREME - NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference N°607 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°607 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE/REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DEPARTEMENT DU FAKO, REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N°03/AMI/APN/2022 DU 21 AVRIL 2022 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ETUDE SUR L'IMPACT DES PORTS SECS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PORTUAIRE CAMEROUNAIS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	D13-112 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-112 DU 04 MAI 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	? 147 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 147 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 DU 26 AVRIL 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°05/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 08/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SÉCURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU MFOUNDI, DE LA MEFOU AFAMBA DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	001 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°03/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 12 JANVIER 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET PATNUC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	017/C/M/SG/CAD3/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/M/SG/CAD3/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COGEFAR-PLATEAU SOPOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E, DEPARTEMENT DU WOURI.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

17	Reference	22/003/C/MINESUP/SG/DAG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 22/003/C/MINESUP/SG/DAG DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	002/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE DE MISE EN RELATION DES JEUNES ENTREPRENEURS DE LA DIASPORA AVEC LEURS PAIRS LOCAUX (DIALYJ) MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 26 146 03 99 00 00 524411
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-05-2022

19	Reference	? 146 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO /2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 146 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO /2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000649/L/MINMAP/DGMI/DMTR/ EECA DU 21/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE, CINQ (05) BORNES FONTAINES, DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA-KRIBI, LOT1 : OLAMA-BINGAMBO (106 KM). LOT 1-2 ET 5.FINANCEMENT: BIP MINTP (CAA)-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	22/002/D/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 22/002/D/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 AVRIL 2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 006/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 DU 13 AVRIL 2021 PASSE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/MINESUP/ CIPM/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°05/AR/C-KOZA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 05/AR/C-KOZA/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D' URGENCE N°03/AONO/C-KOZA/CIPM/BEC/2022 DU 13 /04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQLT. DE MARBA (LOT1) ET D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARDAM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE KOZA, ARRONDISSEMENT DE KOZA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

22	Reference	002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-05-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 006/AONO/CA-GRA 1er/CIPM/2022 Lire Titre/objet 006/AONO/CA-GRA LER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPEE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE OURO KANADI PJAGARRA LOT N° 01 ET OURO LABO LOT N° 02 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 25-05-2022
-----------	--

24	Reference 002/AC/H/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/H/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 25 AVR 2022 RELATIF A LA CONNEXION INTERNET DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLES (CLOP) DE NGAOUNDERE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 19-05-2022
-----------	---

25	Reference ADDITIF N°2 A/S 021/AONO/HGD/CIPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC POUR AUTOMATES DE BACTÉRIOLOGIE ET DE BIOCHIMIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference ADDITIF N°004/A/RS/DDI/C.OV/SG/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°004/A/RS/DDI/C.OV/SG/2022 D'UNE DEMANDE DE COTATION. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference 001/AC/C.KTE/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.KTE/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 , POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KETTE ; DEPARTEMENTDE LA KADEY, REGION DE L'EST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 24-05-2022
-----------	--

28	Reference 010/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 010/AONO/C-MOG /CLPM/TBEC/2022 DU 25/04/2022; EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURIA LOT 01) ET LTIBA (LOT 02), .ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 19-05-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [005/AONO/ CIPM/C-DIZ/ SG DU 04/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ CIPM/C-DIZ/ SG DU 04/05/2022, « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: ROUTE CARREFOUR SOUS - PREFECTURE - MISSION CATHOLIQUE DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : MINTP BIP 2021

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 31-05-2022

30

Reference [22/004/C/MINESUP/SG/DAG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 22/004/C/MINESUP/SG/DAG DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [N° 613/C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 613/C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 05/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 08/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI, DE LA MEFOU-AFAMBA DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2022.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [40/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 26 Avril 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 40/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 26 AVRIL 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI, ET DE LA MEFOU-AFAMBA DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-05-2022

33

Reference [005/CNCC/DG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°003/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE A MOTRICITE ELECTRIQUE AVEC CHATEAU D'EAU SUR LE SITE ABRITANT LE CENTRE DE VIE DE DEMSA-REGION DU NORD POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

34

Reference [D13-113](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-113 DU 04 MAI 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	003 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003 DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°007 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE MENER L'ETUDE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PERSONNELS DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL), DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) ET LE CENTRE NATIONAL NUMERIQUE DES CONNAISSANCES AGRICOLES (CNNCA) SUR LES DOMAINES PRIORITAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	COMMUNIQUE N°009/OBC/D Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DES RELEVES DE NOTES DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	003/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2022 du 25/04/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N ° 003/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) DES SALLES DE CLASSE A NDOGMONGO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP. - EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 27 100 02 641430 523314 821MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-05-2022

38	Reference	003/AONO /C.NZP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AAONO /C.NZP/CIPM/2022 DU 27/04/2022POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP EN DEUX LOTS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRELOT N°1 : REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE BIKONONG VERS NKOLMEYANGLOT N° 2 : ELECTRIFICATION RURALE MT/BT DU VILLAGE TIGA-NNOM-NAM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-05-2022

39	Reference	N° 608 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 608 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°000649/L/MINMAP/DGMI/DMTR/ EECA DU 21/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE, CINQ (05) BORNES FONTAINES, DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA-KRIBI, LOT1 : OLAMA-BINGAMBO (106 KM). LOT 1-2 ET 5.FINANCEMENT: ACCORD D'ISTISA'A N° 2-CM-007 DU 10/10/2014 ET LE BIP MINTP, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA Lire
	Titre/objet	DECISION ? 145 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE/RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DÉPARTEMENT DU FAKO, RÉGION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

41	Reference	N°008/OBC/D/SDAFMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/OBC/D/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES RELEVÉS DE NOTES DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OBC.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	N°009/OBC/D/SDAFMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/OBC/D/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES ENVELOPPES PRÉ-IMPRIMÉES KRAFT DESTINÉES AUX EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OBC.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

43	Reference	055/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1N° 03657/22/DG/DAG/DAMP/SMP/ DU 29 AVR 2022PORTANT MODIFICATION DE LA DATE ET DES HEURES LIMITES DERECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°055/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

44	Reference	ADDITIF RECITIFICATIF N°03/AR/C-KOZA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECITIFICATIF N°03/AR/C-KOZA/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C.KOZA/ CIPM/PSI/2022 DU 11/04/2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANACA, REGION DE L'EX TREME NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

45	Reference	012/AONO/C/KAR-HAY/SG/CIPM-AI/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C/KAR-HAY/SG/CIPM-AI/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE À ÉNERGIE SOLAIRE À SIRLAWÉ, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	013/AONO/C- HAR-HAY /CIPM-TR/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP) MINDEVEL EXERCICE 2022 N° 013/AONO/C- HAR-HAY /CIPM-TR/2022 DU 20/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DES ACCES AU MARCHÉ DE DOUKOULA DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-05-2022

47	Reference	004/AONO/M/MINADER/CMIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/M/MINADER/CMIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 RELATIF A LA REHABILITATION DU BATIMENT AVEC ANNEXES ABRITANT LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RURAL (DGRCV) ET LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE (DDLC) DU MINADER, YAOUNDE-MVOG-MBI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-05-2022

48	Reference	009/AONO/CGB/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CGB/SG/CIPM/2022 DU 27/04/2022 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-05-2022

49	Reference	006/AONO/CGB/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/CGB/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DU VILLAGE BADAN, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. E N PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-05-2022

50	Reference	006/AONO/CIPM/C-DIZ/CAB-M/2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/C-DIZ/CAB-M/2022 DU 04/05/2022, « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : MINEE BIP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-05-2022

51	Reference	001/AC/H/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/H/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 25 AVR 2022 RELATIFS A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	005/AONO/MINADER/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AU MINADER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-05-2022

53	Reference	006/AONO/MINADER/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINADER, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-05-2022

54	Reference	011/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°011/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG DU 20/04/2022 POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 260 TABLES BANCS ET DE 08 BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : EP DE KAR-HAY 3 (60,02); EP BILINGUE DE DOUKOULA (60,02) ; EP DE TOUKSOU (28,01); EP DE OULARGO(28,01); EP DE TAKREO (28,01); EP DE GAMLOUM(28,01); EP DE BOBAYE(28); DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-05-2022

55	Reference	02bis/AONO/PU/ C-MVANGAN/CIPM/2022 DU 26/04/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AAONO/PU/ C-MVANGAN/CIPM/2022 DU 26/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE DE LA LOCALITE D'AMVOM DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-05-2022

56	Reference	007/AONO/ CIPM/ CDIZ/CAB-M/2022 du 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ CIPM/ CDIZ/CAB-M/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE ; DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME. REGION DU LITTORALEN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEE , EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-05-2022

57	Reference	001/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN REFRIGERATEUR, LA FOURNITURE ET LA POSE DES STORES ET DES CLIMATISEURS A L'UNITE DE GESTION DU PROJET ET DANS CERTAINES ANTENNES REGIONALES DU PROJET FILETS SOCIAUX EN TROIS (03) LOTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	001/AAMI/CR ES/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/CR ES/2022 DUPOUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES DEVANT RÉALISER L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL EST ET DE SES INFRASTRUCTURES ANNEXES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-05-2022

59	Reference	002/AC/C.KTE/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.KTE/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KEHE ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-05-2022

60	Reference	51/22/C/MINESEC/SG/DPPC/UGPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 51/22/C/MINESEC/SG/DPPC/UGPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 01/AOIR/MINESEC/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES AINSI QU'A LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE D'AKWA POUR L'ENSEIGNEMENT DES METIERS INDUSTRIELS DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

61	Reference	001/DC/CGB/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001 /DC/CGB/SG/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LA FOURNITURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAITRE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. « EN PROCEDURE D'URGENCE >
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-05-2022

62	Reference	003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 28 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

63	Reference	004/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2021 du 25/04/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2021 DU 25/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOC LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BEMENGUE, NDOGMONGO, DIBONGO ET MALDJEDOU DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL...CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BEMENGUE, NDOGMONGO, DIBONGO ET MALDJEDOU EN UN (01) LOT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), - EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	07/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/RF/2022 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE BY NO 07/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/RF/2022 OF 19/04/2022 THE MAINTENANCE OF THE MULOIN MARKET SQUARE-IJIM ROAD, IN NJINIKOM MUNICIPALITY, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	16-05-2022

65	Reference	001/AONR/PU /CNZP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/PU /CNZP/CIPM/2022 DU 27/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP: (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICES 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-05-2022

66	Reference	05/AONO/CA-GRA ler/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	05/AONO/CA-GRA LER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 60 ML DE CANIVEAU EN BETON ARME RECTANGULAIRE DE DIMENSIONS INTERIEURES (LARGEUR : 60 CM ; PROFONDEUR : 80 CM) A HAOUSSARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1", DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	25-05-2022

67	Reference	001/AONO/CADVI/CIPM/2022 du 28 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CADVI/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOOH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-05-2022

68	Reference	N°002C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUNEC/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

69	Reference	004/AONO/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE 54 MOTOS TOUT TERRAIN AU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) EN PROCEDURE D'URGENCE ».FINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT / FONDS DU GOUVERNEMENT DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

70	<p>Reference 005/CNCC/DG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°005/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°003/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE A MOTRICITE ELECTRIQUE AVEC CHATEAU D'EAU SUR LE SITE ABRITANT LE CENTRE DE VIE DE DEMSA-REGION DU NORD POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

71	<p>Reference 09/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/ 202 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09 /AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/ 2022 DU 0 4 MAI 2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE À NKOLANDOM, DANS LACOMMUNE D'EBOWLA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 03-06-2022</p>
-----------	--

72	<p>Reference 002/AONO/CADVI /CIPM/2022 DU28 AVRIL 2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE NO 002/AONO/CADVI /CIPM/2022 DU28 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE PAVAGE : TRONCON QUARTIER KWANSI – PLATEAU A MANOKA CENTRE : LINEAIRE = 130 M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 25-05-2022</p>
-----------	--

73	<p>Reference COMMUNIQUE N°010/OBC/D Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°010/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DES ENVELOPPES PRE IMPRIMEES KRAFT DESTINEES AUX EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

74	<p>Reference 08/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 04/05/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR BOVIN À NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'EBOWLA 11, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 03-06-2022</p>
-----------	---

75	<p>Reference 004/AONO/ PU/CNZAP/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/ PU/CNZAP/CIPM/2022DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'EKEKAM DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 25-05-2022</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	005/AONO/PU/C.BBANE/SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/C.BBANE/SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MELANGUE I, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2022

77	Reference	004/AONO/PU /C.BBANE/ SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU /C.BBANE/ SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA LOCALITE DE NGOA-EKELE, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2022

78	Reference	002/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 27/04/2022POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DU TRONCON ROUTIER NGOMEDZAP VILLAGE (NYEMEYONG) - LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP PHASE 2DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-05-2022

79	Reference	22/003/C/MINESUP/SG/DAG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 22/003/C/MINESUP/SG/DAG DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

80	Reference	006/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-05-2022

81	Reference	005/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) : CONSTRUCTION DES DORTOIRS ET VESTIAIRES A NDOBIAN DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference	007/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR SAR/SM – HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-05-2022

83	Reference	003/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2022 DU 04/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BODIPO, COMMUNE DE NGAMBÉ, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2022

84	Reference	004/AONO/CIPM/C.NGBE/2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/C.NGBE/2022 DU 04/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE INTER(R0315) BOTBEA – MASSANGUI DANS LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	03-06-2022

85	Reference	009/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 009/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MAI 2022 RELATIF À LA REALISATION EN « EPCCS » D'UNE SPHERE DE 1000 TONNES METRIQUES (TM) ET DE LA MISE EN CONFORMITE DE LA DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) Y RELATIVE AU DEPOT SCDP DE BONABERI A DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SCDP, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-06-2022

86	Reference	001/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-NGO/SG/CIPM/2021 DU 04 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE ENTREE PLANTATION COMMUNALE – PLANTATION COMMUNALE (10KM) DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

87	Reference	004/22/AONO /MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 du 29/04/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/22/AONO /MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE EN UN LOT UNIQUE AU LYCÉE TECHNIQUE D'OMBÉ. PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (PEST)SECTEUR : EDUCATIONBREVE DESCRIPTION DES MARCHANDISES : N° LOT LIBELLE DE PRESTATION STRUCTURE BÉNÉFICIAIRE 1 FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE LT OMBE MODE DE FINANCEMENT : PRÊT (ACCORD DE PRÊT DU 10 AVRIL 2013)FINANCEMENT : CRÉDITS BADEA DU 10 AVRIL 2013.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-05-2022

88	Reference	008/AONO/R-CE/D-NK/C- NGUIBASSAL/CIPM /2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008/AONO/R-CE/D-NK/C- NGUIBASSAL/CIPM /2022 DU 04 MAI 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE SOMAKAI-MANGANGA (13KM) ET CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE LOUMBE DU VILLAGE MAHOLO I COMMUNE DE NGUIBASSAL- DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ (PROGRAMME ANNUEL 2022).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	31-05-2022

89	Reference	010/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2022 DU 22/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC A BETAIL AU MARCHÉ DE BADANG, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-05-2022

90	Reference	011/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 22/04/2022 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE ENTRE TOUROUA-BOUDANG (DISTANCE : 9.00 KM) AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-05-2022

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAD 5/CIPM/2022 DU 21/03/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU G.B.P.S DE MASSOUMBOU PK 21.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala 5, au plus tard le 05/05/2022 à 11 heures</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAD 5/CIPM/2022 du 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU G.B.P.S DE MASSOUMBOU PK 21 " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala 5, au plus tard le 10/05/2022 à 11 heures</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAD 5/CIPM/2022 du 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU G.B.P.S DE MASSOUMBOU PK 21 " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 05/05/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala V, dans la Salle de réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 10/05/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala V, dans la Salle de réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.</p>

DOUALA le 4 Mai 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 25 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 26 147 05 32 00 16 361311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Les administrations publiques et privées nationales doivent disposer de véritables infrastructures de traitement de l'information. En effet, si beaucoup d'institutions ont en leurs seins des structures en charge de l'informatique (et accessoirement des TIC), très peu ont une démarche organisationnelle et rationnelle de mise en place ou de modernisation de leurs systèmes d'informations de gestion.

Dans le cadre de la modernisation de son système de gestion et de son infrastructure de communication, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique désire réactualiser son Plan Directeur d'informatisation permettant d'une part de présenter la traçabilité des actions à entreprendre, et d'autre part de faciliter les échanges électroniques de documents entre ses agents, les échanges plus rapides avec ses partenaires externes en utilisant le maximum d'avantages offerts par les technologies de l'information et de la communication.

Un Schéma Directeur Informatique (SDI) est un document conçu pour préparer l'évolution et l'adaptation de l'environnement informatique d'une entreprise (ou d'une administration) pendant une période donnée (généralement de 2 à 5 ans), le SDI précédant du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique allait de 2011 à 2015 (5 ans).

Le terme « Schéma » trace des grandes lignes, repose sur l'identification d'un existant et de besoins futurs. Le terme « Directeur » signale que le SDI est un référentiel dans lequel des axes stratégiques sont consignés. Le SDI est aussi un outil de planification et d'arbitrage qui, par différents moyens, permet de préparer les investissements informatiques sur la période concernée mais également de pouvoir réagir face à l'imprévu.

2. Objet

La mission consiste à la réactualisation et la mise en place d'un plan directeur et d'un système de communication de type performant et évolutif à réaliser au profit du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon précise, il s'agit de :

- Mener une réflexion sur l'intégration de nouveaux outils de travail ou de nouvelles technologies dans le ministère ;
- « Repenser » l'organisation informatique et les méthodes utilisées ;
- Préparer la mise en œuvre de chantier échelonnés dans le temps ou d'actions qui nécessitent une forte conduite du changement (ex : mise en œuvre d'une politique de sécurité du système d'information, ou refonte des applications métier) ;
- Mener des actions de formation et d'information du personnel à tous les niveaux du ministère ;
- Communiquer sur la thématique informatique, organiser des ateliers de réflexion permettant des échanges directs entre personnes qui se rencontrent peu : l'élaboration du SDI favorise l'échange de l'information au sein du ministère et la communication des idées.
- Expertiser et faire un état des lieux de l'informatisation du MINJEC ;
- Faire un inventaire des besoins en infrastructures en équipements nécessaires ;
- Elaborer des plans types d'acquisition, de circulation des informations ;
- Identifier les différents sites et évaluer les coûts des travaux et équipement.

3. Consistance des prestations

- 1- Etude – diagnostic de manière objective des forces et faiblesses du MINJEC (sur le plan informatique) ;
- 2- Inventaire des besoins en infrastructures, équipements nécessaires ;
- 3- Elaboration des plans types d'acquisition, de circulation des informations ;
- 4- Identification des différents sites et évaluation des coûts des travaux et équipements ;
- 5- Animation d'un atelier de restitution des résultats à la fin de l'étude ;
- 6- Production du document du Schéma Directeur Informatique du MINJEC en 10 exemplaires.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en développement des applications web ou mobile, en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.

5. Financement

La réalisation des prestations objet du présent Appel A Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Exercices 2022, imputation 56 26 147 05 32 00 16 361311.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, Porte 003, rez-de-jardin, de son immeuble siège sis au Centre Administratif de Yaoundé au plus tard le **25 MAI 2022 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 25 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces c et h.

Volume 1 : Dossier administratif

- a. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
- b. pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).
- c. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné (timbrée au tarif en vigueur);
- d. Attestation d'immatriculation (timbrée au tarif en vigueur);;
- e. L'attestation de non redevance cours de validité ;
- f. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- g. une copie du registre de commerce, certifié conforme au greffe du tribunal de Première Instance
- h. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier de 1er ordre agréé par le MINFI;
- i. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP
- j. Le plan de localisation signé sur l'honneur par le candidat ;

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

Volume 2 : Offre technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- a. Présentation de l'organigramme complet du candidat ;
- b. Document précisant la compréhension de la mission, l'approche méthodologique du travail proposé ainsi qu'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission
- c. la liste du personnel du candidat ;

Le candidat devra fournir pour chaque personnel, un CV détaillé, une copie du diplôme exigé, une copie de chaque certification demandée et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant quelques projets réalisés qui lui permettent d'avoir cette expérience (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage,). Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

- 1- Chef de mission : Ingénieur Informaticien ou planificateur ayant au moins huit (8) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques et conduite des projets informatiques. Ayant au moins deux certifications parmi les certifications suivantes : PMP, COBIT, PRINCE 2, ITIL
- 2- Un expert en sécurité des SI ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques, des formations ou conduite des projets informatiques dans le domaine de la sécurité informatique. L'expert doit avoir au moins une certification en sécurité informatique.
- 3- Un Expert Cloud, infrastructure et réseaux, ingénieur de conception réseaux et télécommunication ayant au moins cinq (8) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques et conduite des projets informatiques dans le domaine des réseaux et systèmes. Ayant au moins 03 certifications parmi les certifications suivantes : CCNP, CISM, ITIL FOUNDATION, Bracuda FOUNDATION, ASA EXPRESS SECURITY (SAEXS), HCNA
- 4- Un Expert en Systèmes d'Information ; BAC+5 en système d'information et génie logiciel, ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques et conduite des projets informatiques. Dans le domaine des systèmes d'information et du génie logiciel.
- 5- 01 ingénieur de travaux Informatique, BAC+3 en système et réseaux ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle. CCNA SECURITY, CCNA Entreprise, CyberOps.
- 6- 01 ingénieurs de travaux Informatique, BAC+3 en informatique ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle.
- 7- Un comptable de niveau BAC+5 et ayant 03 ans d'expérience
- 8- Une secrétaire de niveau BAC et ayant au moins ;
- 9- Un chauffeur : cv + permis de conduire catégorie B

8. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique

b- Critères essentiels

N°	Libellé	Nombre de points	Total de points	
1	Références de l'entreprise (copies 1 ^{ère} et dernière page du contrat + PV de réception des prestations ou attestation de bonne fin) 3 pts/ réf)			
1.1	Références générales du cabinet	3 x2	6	
1.2	Références dans le traitement et l'analyse des données statistiques dans le domaine sociale.	3 x2	6	
Total 1			12	
2 Personnel				
2.1	Chef de mission, Ingénieur Informaticien ou planificateur ayant au moins huit (8) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques et conduite des projets informatiques. Ayant au moins deux certifications parmi les certifications suivantes : PMP, COBIT, PRINCE 2, ITIL			
2.1.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	3	3	
2.1.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 8 ans)	4	4	
2.1.3	Cv signé	1	1	
Total 2.1			8	
2.2	Un expert en sécurité des SI ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques, des formations ou conduite des projets informatiques dans le domaine de la sécurité informatique. L'expert doit avoir au moins une certification en sécurité informatique			
2.2.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	3	3	
2.2.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 10 ans)	4	4	
2.1.3	Cv signé Cv	1	1	
Total 2.2			8	
2.3	02 ingénieurs de travaux Informatique, BAC+3 en système et réseaux ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle. CCNA SECURITY, CCNA Entreprise, CyberOps			
2.3.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	3 x2	6	
2.3.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 5 ans)	3 x2	6	



2.3.3	Cv signé	1*2	2	
Total 2.3		14		
2.4	Un Expert Cloud, infrastructure et réseaux, ingénieur de conception réseaux et télécommunication ayant au moins cinq (8) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques et conduite des projets informatiques dans le domaine des réseaux et systèmes. Ayant au moins 03 certifications parmi les certifications suivantes : CCNP, CISM, ITIL FOUNDATION, Bracuda FOUNDATION, ASA EXPRESS SECURITY (SAEXS), HCNA			
2.4.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	3	3	
2.4.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 8 ans)	3	3	
2.4.3	Cv signé	1	1	
Total 2.4		7		
2.5	Un Expert en Systèmes d'Information ; BAC+5 en système d'information et génie logiciel, ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la réalisation, des études informatiques et conduite des projets informatiques. Dans le domaine des systèmes d'information et du génie logiciel			
2.5.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	3	3	
2.5.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 5 ans)	3	3	
2.5.3	Cv signé	1	1	
Total 2.5		7		
Total 2				
3	Compréhension de la Mission et Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission			
3.1	Compréhension de la Mission	15	15	
3.2	Méthodologie du travail	10	10	
3.3	Chronogramme d'activités	10	10	
			35	
Personnel d'appui				
3.1	Un comptable de niveau BAC+5, 03 ans d'expérience cv+ diplôme	2	6	
3.2	une secrétaire (baccalauréat minimum) : cv+ diplôme	2		
3.3	Un chauffeur : cv + permis de conduire catégorie B	2		
4	Présentation générales des documents			

Total 4	3	3	
Total global		100	

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003, rez de jardin Tél. 222 20 35 70.

10. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics. Les soumissionnaires non retenus pourront retirer leurs dossiers sous quinzaine suivant la publication des résultats de la présente pré-qualification. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Avril 2022

Le *MINISTRE*

MOUNOUNA FOUTSOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°042/22/AONO/SDCC/CIPM DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

'Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres national Ouvert N°042/22/AONO/SDCC/CIPM du 04/03/2022 pour la fourniture d'un lot de consommables informatiques à la SODECOTON;

considérant La Lettre N°043/22/SDCC/CIPM du 25 avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : Les ETS E-MAX ci-après sont retenus comme adjudicataires de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS E-MAX BP : 1194 garoua	70 896 152	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 4 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE KOZA

ADDITIF RECTIFICATIF N°004/AR/C-KOZA/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N° 002/AONO/C-KZA/CLPM-BEC/2022 DU 11/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE EN H A MAZI, COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, dans l'enceinte des services de la Commune de KOZA, au plus tard le 02/05 /2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-KZ/CIPM-BEC/2022 DU 11//04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE EN H A MAZI COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p>
	<p>Lire pluto</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, dans l'enceinte des services de la Commune de KOZA, au plus tard le 06/05/2022 à 10 heures, heure locale</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 02/05/2022 à 11 heures précises dans la salle de délibérations de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire pluto</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 06/05/2022 à 11 heures précisés dans la salle de délibérations de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires.</p>

KOZA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET : AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00100/AMI/CAPEF/CIPM/2022 DU 14/04/2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GESTION DIGITALISEE DES MEMBRES ET RESSORTISSANTS DE LA CAPEF

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot la mise en œuvre de cette activité est ouverte aux bureaux d'études nationaux et internationaux ayant une expertise avérée dans le domaine

2	Remises des offres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français et/ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devront être déposées sous pli fermé et scellé, au siège de la Chambre d'Agriculture à Yaoundé, Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 22 22 23 25, au plus tard le 12/05/2022 à 11 heures.

YAOUNDE le 25 Avril 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**DECISION N° 169/22/D/MINESEC/SG/DPPC/UGPA DU 26 AVR 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2022 ;
- Vu la proposition d'attribution N°005/MINESEC/CIPM/2021 du 31/12/2021de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires,
- Vu la lettre de Non objection N° 10006431714 du 21/03/2022 2021 du Fonds Saoudien de Développement,
- Vu le Procès-Verbal de Négociation

DECIDE

Article 1^{er} : Le **GROUPEMENT ALRABIAH/PEP ENGINEERING** ci-après désigné est attributaire du Marché résultant de l'Appel d'Offres International Restreint N° 01/AOIR/MINESEC/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021, relatif aux études architecturales et techniques ainsi qu'à la supervision des travaux de construction du lycée d'Akwa pour l'enseignement des métiers industriels dans la ville de Douala.

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
01/AOIR/MINESEC/CIPM/2021	Etudes architecturales et techniques ainsi que la supervision des travaux de construction du lycée d'AKWA pour l'enseignement des métiers industriels dans la ville de Douala	GROUPEMENT ALRABIAH/PEP ENGINEERING	250 236 389	30 mois	- Prêt N° 9/676 du Fonds Saoudien de Développement pour le Montant Total Hors Taxes - Budget 2022 et suivants du MINESEC pour les taxes et droits de douane

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°002 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°04/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 05 JANVIER 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET PATNUC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)
Description du marché : Fourniture et installation du matériel informatique au sein de l'Unité de Gestion du PATNUC.
Délai de livraison : Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.
Date de signature du Contrat : En cours

Soumissionnaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
ETS NESCOM BUSINESS INTERNATIONAL Tél : 694 758 782/651 183 615 E-mail. : essompat@yahoo.fr	24 684 750	Vingt quatre millions six cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

AUTRES PRESTATAIRES EVALUES		
Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
STE AZIZ ZT FILS SARL	27 000 000	Offre non conforme pour l'essentiel
ETS TCHOUWO JULIENNE	37 516 050	Offre non conforme pour l'essentiel
BIT SA	52 780 671	Offre non conforme pour l'essentiel

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec l'Unité de Gestion du Projet PATNUC sis à la Poste Centrale, bâtiment annexe du MINPOSTEL, 2^e étage en allant vers la Sonel Centrale, Tél. : 655 36 88 12/699 73 45 58/695 07 72 06, Email. : hortensebetchem @ymail.com/tientcheudemaga@yahoo.fr, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

DECISION N°033/D/M/SG/CAD3/2022 DU 29 AVRIL 2022 PORTANT QUALIFICATION D'UN SOUMISSIONNAIRE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE COGEFAR -PLATEAU SOPOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e, Grand Officier de L'ordre national de La valeur

Vu la Constitution ;

- Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la république du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu le Décret 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté n°000300/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection de M. EPOUPA BOSSAMBO VALENTIN, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e,

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes auprès des communautés urbaines, des communes et communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la session de la commission interne de passation des marchés publics (CIPM) consacrée au réexamen du rapport de la SCTAO du 26 avril 2022

DECIDE:

Article 1er: L'Entreprise ETS DS3 SARL, BP : 13346 Douala, Tél : (237) 698.74.77.04, est ADJUDICATAIRE de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COGEFAR -PLATEAU SOPOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III, DEPARTEMENT DU WOURI, POUR UN MONTANT TTC de: 23.964.950 (Vingt Trois Million Neuf Cent Soixante Quatre Mille Neuf Cent Cinquante)FCFA et un délais de 03 mois.

Article 2 : La dépense correspondante sera prise en charge par le Receveur Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 3° et payée par le Trésorier Payeur Général dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Etat au titre des crédits transférés aux Collectivités Territoriales Décentralisées exercice 2022.

Article 3 : La présente Décision qui prend effet à partir de la date de signature sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin., sera./-

DOUALA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N° 22/001/D/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 AVRIL 2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 007/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 DU 13 AVRIL 2021 PASSE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 028/AONO/MINESUP/CIPM/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE BAMENDA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le Décret n° 012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le marché n°007/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 du 13 avril 2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 028/AONO/MINESUP/CIPM/2020 du 28 septembre 2020 pour l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Bamenda ;

Vu l'ordre de service n°006/OS/MINESUP/COVID-19/2021 du 13 avril 2021 prescrivant le démarrage des prestations relatives à l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Bamenda ;

Vu la notification N°006/N/MINESUP/COVID-19/DAG du 01 juin 2021 de l'ordre de service n°005/OS/MINESUP/COVID-19/2021 du 13 avril 2021 prescrivant le démarrage des prestations relatives au marché susmentionné;

Vu l'Ordre de Service n°016/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP du 13 décembre 2021 valant première mise en demeure;

Vu le rapport d'exécution du contrat dressé à l'issue de la réunion technique de mise au point de la situation des travaux au 24 décembre 2021, mentionnant que depuis le 29 janvier 2021 à date, les travaux n'avaient pas démarré ;

Vu l'Ordre de Service n°025/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP du 07 janvier 2022 valant deuxième et ultime mise en

demeure ;

Vu la notification n°025/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP du 07 janvier 2022 de l'ordre de service susmentionné;

DECIDE

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 181 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché N°007/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 du 13 avril 2021, notifié à l'Etablissement COTRAP, BP 832 Yaoundé, pour l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Bamenda, est pour compter de la date de signature de la présente **Décision, résilié aux torts, frais et risques de l'Etablissement.**

Article 2 : Les travaux exécutés, les approvisionnements et l'inventaire descriptif des installations de chantier feront l'objet d'actes subséquents de l'équipe technique du projet conjointement avec l'Etablissement concerné.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera /-

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE KOZA

ADDITIF RECTIFICATIF N°06/AR/C-KOZA/CIPIM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/C.KOZA/CIPIVI-BEC/2022 DU LV04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREALES A M'LAY ET A DJINGLIYA PLAINE, ARRONDISSEMENT DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAVO-TSANAGA - REGION DE L'EXTREME - NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six [06] copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de KOZA, au plus tard le 04/05/2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention;</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.KOZA/CIPM-BEC/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREALES A M'LAY ET A DJINGLIYA PLEINE, ARRONDISSEMENT DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA - REGION DE L'EXTREME-NORD.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de K02A, au plus tard le 10/05/2022 à 10 heures, heure locale.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 04/05/2022 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 10/05/2022 à 11 heures précises dans ta salle de réunions de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires.</p>

KOZA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°607 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE/REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DEPARTEMENT DU FAKO, REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour l'exécution des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOU MIS SIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse des soumissionnaires retenus	Montant TTC lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot 1	Exécution des travaux de bitumage/ réhabilitation	Lot1 Man'Ozar bey-Bimbiam Dikalo et bretelle mairie Limbé 3	10,60	ZONTA TEL : 671 02 22 27	1 324 643 769	1 324 643 796	Délai d'exécution : 10 mois. Offre financière la moins-disante
		Tronçon 2 Inter RN3-Karata	1,40				
Lot 2		Bwitiva- bokova- Bonakanda- Bova-Bua town-governor's junction	12,00	JERRY SARL TEL : 75 604405	959 854 507	959 854 507	Délai d'exécution : 10 mois. Offre financière la moins-disante

Les mandataires des entreprises sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

ADDITIF A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N°03/AMI/APN/2022 DU 21 AVRIL 2022 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE SUR L'IMPACT DES PORTS SECS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PORTUAIRE CAMEROUNAIS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>2- Critères essentiels de notation des dossiers techniques</p> <p>B3 Personnel clé</p> <p>Chef de mission, Expert en exploitation portuaire (Bac +5) avec au moins 10 ans d'expérience dans le secteur portuaire.</p> <p>Economiste ayant des connaissances dans le domaine des transports et de l'administration (Bac+5) avec au moins 10 ans d'expérience dans le secteur portuaire.</p> <p>Logisticien (Bac + 4) Expert en transit et opération douanière avec au moins 10 ans d'expérience.</p> <p>Juriste (Bac+3) en droit public avec au moins 05 ans d'expérience. _</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>B3 Personnel clé</p> <p>Chef de mission, Ingénieur du Génie maritime ou Administrateur des Affaires Maritimes (Bac +5) avec au moins 10 ans d'expérience dans le secteur portuaire.</p> <p>Spécialiste des questions portuaires avec au moins 15 ans d'expérience dans le secteur portuaire.</p> <p>Economiste ayant des connaissances dans le domaine des transports et de l'administration (Bac+5) avec au moins 10 ans d'expérience dans le secteur portuaire.</p> <p>Ingénieur de Génie civil (Bac+5) avec au moins 10 ans d'expérience dans le secteur portuaire.</p> <p>Logisticien (Bac + 3) Expert en transit et opération douanière avec au moins 10 ans d'expérience.</p> <p>Juriste (Bac+3) en droit commercial, Expert en finances publiques avec au moins 05 ans d'expérience. _</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AYUKETAH PAMELA



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-112 DU 04 MAI 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/D13-66/A0N0/MINSANTE/CIPM/2022, pour les travaux de mise en conformité des salles de radiologie des Hôpitaux Régionaux de Garoua et de MOKOLO ainsi que l'Hôpital de District de KAELE, sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le **03 mai 2022**, est reportée au **Jeudi 05 Mai 2022 aux mêmes heure et lieu**.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 147 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 DU 26 AVRIL 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°05/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 08/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SÉCURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU MFOUNDI, DE LA MEFOU AFAMBA DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 Juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°290/D/MINTP/CAB du 28 Juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Services, des prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux placée auprès du Ministère des Travaux Publics.

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Dossier de Cotation N° 05/DC/MINTP/CIPM-SPIAG du 08/02/2022 en procédure d'urgence pour la sécurisation des locaux de certains services du Ministère des Travaux Publics, ceux abritant les Délégations Départementales du Mfoundi, de la Mefou Afamba du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Le procès-verbal N° 13/PV/CIPM-SPIAG/MINTP du 04/04/2022 ;

Vu l'additif N° 058/AD/MINTP/SG/CAO/IE1/OBD/2022 du 11 Mars 2022

Vu La lettre N° 05/L/CIPM-SPIAG/MINTP du 07/04/2022 portant notification de la proposition d'attribution des lettres Commandes.

DECIDE:**Article 1 :** la Demande de Cotation N° 05/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 08/02/2022 en procédure d'urgence pour la sécurisation des locaux de certains services du Ministère des Travaux Publics, ceux abritant les Délégations Départementales du Mfoundi, de la Mefou Afamba du Ministère des Travaux Publics est déclaré infructueux.**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N°001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS
N°03/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 12 JANVIER 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION ET
L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET PATNUC**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)

Description du marché : Acquisition et l'installation du mobilier de bureau à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)

Délai de livraison : Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations

Date de signature du Contrat : En cours

Soumissionnaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
Société FURNITURE PLAZA SARL, B.P: 34437 Yaoundé Tél : +237 677 81 83 28/699 58 37 55	16 200 113	Seize millions deux cent mille cent treize	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

AUTRES PRESTATAIRES EVALUES		
Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
CENEPRO	13 785 300	Offre non conforme pour l'essentiel
AFRILUX S. A	16 027 200	Offre non conforme pour l'essentiel
3S MEDIA SARL	16 146 450	Offre non conforme pour l'essentiel
NESCOM BUSONESS	17 670 060	Offre non conforme pour l'essentiel
GROUPE DEGAULLE SARL	17 965 013	Offre non conforme pour l'essentiel
ETS COSTEL	20 069 775	Offre non conforme pour l'essentiel

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec l'Unité de Gestion du Projet PATNUC sis à la Poste Centrale, bâtiment annexe du MINPOSTEL, 2^e étage en allant vers la Sonel Centrale, Tél. : 655 36 88 12/699 73 45 58/695 07 72 06, Email. : hortensebetchem @ymail.com/tientcheudemaga@yahoo.fr, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

COMMUNIQUE N°017/C/M/SG/CAD3/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COGEFAR-PLATEAU SOPOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E, DEPARTEMENT DU WOURI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e communique : l'entreprise **ETS DSJ SARL, BP 13346 Douala, Tél?: (237) 698.74.77.04**, est **ADJUDICATAIRE de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COGEFARPLATEAU SOPOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3, DEPARTEMENT DU WOURI**, suivant le tableau ci-après :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	MONTANT PREVISIONNEL	DELAIS	OBSERVATIONS
ETS DSJ	23.964.950	27.000.000	03 MOIS	QUALIFIEE

Le présent Communiqué tient lieu de notification de la décision et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non sélectionnés.

Par ailleurs les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites conformément à la réglementation en vigueur./-

DOUALA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N° 22/003/C/MINESUP/SG/DAG DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur

En application des dispositions de l'article 181 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché n°007/M/ MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 du 13 avril 2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°028/AONO/MINESUP/ CIPM/2020 du 28 septembre 2020 pour l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Bamenda, attribué à **l'Etablissement COTRAP**, BP 832 Yaoundé pour un montant Toutes Taxes Comprises de 53 189 674 FCFA, **est résilié aux torts, frais et risque de l'Etablissement.**

YAOUNDE le 18 Avril 2022

Le *MINISTRE*

FAME NDONGO Jacques

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE DE MISE EN RELATION DES JEUNES ENTREPRENEURS DE LA DIASPORA AVEC LEURS PAIRS LOCAUX (DIALYJ) MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 26 146 03 99 00 00 524411

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La mise en œuvre des Très Hautes directives issues du message du Chef de l'Etat, S.E.M. Paul BIYA à la jeunesse le 10 Février 2021, dans lequel il appelait la Diaspora camerounaise à retourner participer à l'œuvre de construction nationale, a conduit le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) à travers le Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI) à mettre sur pied avec l'accompagnement d'un Expert en Gestion et Planification Stratégique de l'Université de PADOUE en Italie, l'initiative « Diaspora and Local Youth Joint-Venture (DIALYJ) », dont l'objectif est de créer un environnement incitatif à l'expression entrepreneuriale des jeunes de la diaspora en coentreprise avec leurs pairs locaux.

Ainsi, le PARI-JEDI devra intervenir dans un environnement jugé dans l'ensemble très difficile pour les jeunes entrepreneurs en général, et en particulier pour les promoteurs de petites entreprises, ainsi que pour les jeunes de la diaspora ; du fait de la méconnaissance de l'environnement entrepreneurial des jeunes de la diaspora et de l'accès non seulement à l'information, mais aussi au financement ou à l'accompagnement à la structuration et/ou au développement de leurs entreprises. L'action du PARI-JEDI se fera grâce à une plateforme digitale de « scoring » et de « matching » conçu à l'effet de permet d'intégrer les entreprises des jeunes locaux et celles de la diaspora chacune dans son bassin suivant un modèle de « scoring » généré de façon automatique. Les entreprises du bassin, sur la base des critères de « scoring » seront mises en contact « matching » avec les jeunes entrepreneurs de la diaspora qui devront choisir au sien de ce bassin, l'entreprise (ou projet d'entreprise) qui coïncide le mieux à son profil et qui grâce à l'expérience de son promoteur, saurait le mieux mener à bon port leur projet commun au Cameroun.

De plus, au-delà des difficultés d'accès à l'information, à l'accompagnement et au financement, les risques d'échec des projets d'insertion socioéconomique portés par les jeunes de la diaspora sont en général très élevés à cause de plusieurs facteurs défavorables :

- projets mal montés (mauvaise qualité des projets et des business plan) ;
- manque ou insuffisance de contrôle des projets financés au pays ;
- manque d'expérience dans le métier ;
- absence de culture d'entreprise ;
- faible accès aux informations sur les structures qui offrent des services d'appui financiers et non financiers ;
- méconnaissance de l'environnement économique du pays ;
- manque de suivi pour ceux qui ont bénéficié des financements ;
- manque ou faible professionnalisme des structures d'appui (conseil, accompagnement, information, incubation, etc.).

Pour répondre à ces interpellations et promouvoir un environnement propice à l'insertion socio-économique des jeunes de la diaspora, le PARI-JEDI se propose de développer une gamme variée de services financiers et non financiers, et de créer des passerelles avec d'autres programmes et structures dédiés à la création et au développement d'entreprises des jeunes au Cameroun.

Aussi, la prescription du Plan Triennal Spécial Jeunesse par le Chef de l'Etat Camerounais dans son message à la jeunesse le 10 février 2016, en vue d'accélérer les mécanismes d'insertion socioéconomique et d'éducation civique de la jeunesse, et qui mobilisera 102 milliards de FCFA, est venue accroître le caractère impératif et urgent d'une telle initiative.

Sur le plan opérationnel, le PARI-JEDI à travers l'initiative DIALYJ compte mobiliser pour le premier appel à projets une centaine de projet de coentreprise. A terme l'initiative DIALYJ veut au cours des dix prochaines années accompagner près de 1500 projets de coentreprises au Cameroun.

Pour atteindre cet objectif, la nécessité d'une plateforme digitale qui met en relation les jeunes dans le double espace Cameroun-reste du monde et rend les demandes statistiques automatiques, s'avère indispensable. Il est question de décrire ce que les différents intervenants/responsables feront dans le processus de mise en relation des jeunes entrepreneurs de la diaspora avec leurs pairs locaux afin de créer ou de développer leurs entreprises. Cette plateforme se dénommera (DIALYJ).

Le projet d'acquisition de DIALYJ permettra d'avoir des informations sur les jeunes de la diaspora et leurs paires locaux et leurs projets ainsi qu'une situation du projet de coentreprise à toutes les étapes de son parcours financier et post financement.

Les présents Termes de Référence précisent les modalités de mise en œuvre de cette plateforme de mise en relation des jeunes de la diaspora et leurs paires locaux ainsi que le suivi de leurs projets à l'échelle nationale et internationale.

2. Objet

1 Objectif général de l'étude

L'objectif général de l'étude est de développer et de mettre en place une plateforme de mise en relation les entreprises ou idées d'entreprise des jeunes de la diaspora à celles des entreprises portées par des jeunes locaux chacune dans son bassin suivant un modèle de « scoring » généré de façon automatique et de « matching » volontaristee.

2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il est question pour la plateforme :

- qu'elle renseigne sur les indicateurs de performance des projets d'entreprise des jeunes de la diaspora et de leurs pairs locaux ;
- qu'elle donne la possibilité aux jeunes de la diaspora d'avoir des relations d'affaires avec les jeunes locaux et vice-versa et de valider leur mise en relation ;
- qu'elle donne la possibilité aux jeunes d'échanger sur leurs projets d'entreprise et de valider leur relation d'affaire ;
- qu'elle renseigne sur les initiatives des jeunes de la diaspora au Cameroun ;
- qu'elle renseigne sur les entreprises des jeunes locaux au Cameroun ;
- qu'elle permette aux jeunes de la diaspora de consulter le profil des jeunes entrepreneurs locaux et vice-versa ;
- qu'elle promeut l'esprit de coentreprise entre les jeunes de la diaspora et leurs pairs locaux ;
- qu'elle renseigne sur les opportunités gouvernementales en matière d'incitation à l'investissement au Cameroun ;
- qu'elle accompagne le jeune dans le montage de son business plan synthétique à travers l'interconnexion à la plateforme dédiée au suivi des financements des jeunes promoteurs ;
- qu'elle renseigne sur les données d'identification individuelle ou en groupe et de localisation précise par projet financé ;
- qu'elle donne les statistiques sur le flux de visiteurs de la plateforme ainsi que les éventuelles coentreprises constituées ;
- qu'elle puisse enregistrer numériquement les différents appels à projets émis à l'endroit des jeunes porteurs d'initiative économique ;
- qu'elle enregistre numériquement les différents appels à manifestation d'intérêt émis pour le recrutement des experts évaluateurs ou les mentors volontaires ;
- qu'elle permette aux usagers de consulter et de télécharger la documentation qui y sera intégrée ;
- qu'elle permette l'interconnexion à d'autres sites internet du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique notamment l'Observatoire Nationale de la Jeunesse ;
- qu'elle permette la connexion aux réseaux sociaux à l'instar de Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube...

3. Consistance des prestations

D'une façon générale, l'étude consistera à développer une plateforme avec les livrables suivants :

- Un DVD de déploiement comprenant :

- Le schéma de la base de données
- Le serveur de base de données utilisés
- Le serveur d'application utilisé
- Le fichier exécutable de l'application
- Les différents paramètres d'accès.

- Un DVD d'utilisation

- Le manuel utilisateur
- Le manuel administrateur
- Le manuel déploiement
- Un rapport sur la formation des personnes à l'utilisation de la plateforme. Il s'agit de le personnel de la Coordination Nationale du PARI-JEDI; les DRJEC, les DDJEC et les Chefs CPMJ régionaux et départementaux et les Conseillers en Insertion.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en développement des applications web ou mobile, en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.

5. Financement

La réalisation des prestations objet du présent Appel A Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Exercices 2022.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, Porte 003, rez-de-jardin, de son immeuble siège sis au Centre Administratif de Yaoundé au plus tard **le 25 MAI 2022 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

*N°002/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE DE MISE EN RELATION DES JEUNES ENTREPRENEURS DE LA DIASPORA AVEC LEURS PAIRS LOCAUX (DIALYJ)
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

1 Volume 1 : Dossier administratif

- a. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
- b. pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).
- c. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
- d. Attestation d'immatriculation ;
- e. L'attestation de non redevance délivrée par les services des impôts ;
- f. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- g. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire;
- h. Le plan de localisation du candidat ;
- i. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces c et f.

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

2 Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- a. L'organigramme complet du candidat ;
- b. la liste du personnel clé et d'encadrement du candidat ;

8. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux spécifications du IX.1 et IX.2 du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique

b- Critères essentiels

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
----	-----------------------	----------

1	Références du Candidat acquise dans la réalisation des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	Dix (10) points
2	Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de référence - Compréhension des TDR - Approche méthodologique - Plan de travail	Quarante (40) points
3	Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	Trente-cinq (35) points
4	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	cinq (05) points
5	Capacité financière	cinq (05) points
6	Présentation du dossier de candidature	Cinq (05) points

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003, rez de jardin Tél. 222 20 35 70.

10. Evaluation et publication des résultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 25 Avril 2022

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 146 D/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO /2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000649/L/MINMAP/DGMI/DMTR/ EECA DU 21/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE, CINQ (05) BORNES FONTAINES, DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA-KRIBI, LOT1 : OLAMA-BINGAMBO (106 KM). LOT 1-2 ET 5.FINANCEMENT: BIP MINTP (CAA)-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N°00321/L/ MINMAP/DGMI/DMTR/EECA du 03/02/2022 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de Gré à Gré suivant autorisation N° 000649/L/MINMAP/DGMI/DMTR/ EECA DU 21/02/2022 pour la construction de quinze (15) forages équipés de pompes a motricité humaine, cinq (05) bornes fontaines, dans les régions du centre et du sud dans le cadre du déplacement de certaines infrastructures publiques situées dans l'emprise du projet de construction de la route OLAMA-KRIBI, lot1 : OLAMA-BINGAMBO (106 km). lot 1-2 et 5.

Vu La Note de Service N° 0248/NS/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO du 21 février 2022 ;

Vu L'offre du soumissionnaire ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenus pour la construction de quinze (15) forages équipés de pompes a motricité humaine, cinq (05) bornes fontaines, dans les régions du centre et du sud dans le cadre du déplacement de certaines infrastructures publiques situées dans l'emprise du projet de construction de la route OLAMA-KRIBI, lot1 : OLAMA-BINGAMBO (106 km). Lot 1-2 et 5.

-NB: VOIR TABLEAU SUR PDF

Article 2: Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N° 22/002/D/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 AVRIL 2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 006/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 DU 13 AVRIL 2021 PASSE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/MINESUP/ CIPM/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le Décret n°012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 ponant Code des Marchés Publics ;

Vu le marché n°006/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 du 13 avril 2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°026/AONO/MINESUP/CIPM/2020 du 28 septembre 2020 pour l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Maroua ;

Vu l'Ordre de Service n°004/OS/MINESUP/COVID-19/2021 du 13 avril 2021 prescrivant le démarrage des prestations relatives à l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Maroua ;

Vu la notification n°004/N/MINESUP/COVID-19/DAG du 01 juin 2021 de l'ordre de service N°005/OS/MINESUP/COVID-19/2021 du 13 Avril 2021 prescrivant le démarrage des prestations relatives au marché susmentionné;

Vu l'Ordre de Service n°015/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP du 13 décembre 2021 valant première mise en demeure ;

Vu le rapport de l'évaluation de l'ordre de service n°015/MINESUP/SG/DAG/SD-BMM/SMP du 13 décembre 2021 dressé le 22 décembre 2021, à l'issue de la réunion technique de mise au point de la situation des travaux, et mentionnant que les travaux n'avaient pas démarré ;

Vu l'Ordre de Service n°021/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP du 07 janvier 2022 valant deuxième et ultime mise en demeure ;

Vu la notification n°021/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP du 07 janvier 2022 de l'ordre de service susmentionné;

DECIDE

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 181 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché n°006/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 du 13 avril 2021, notifié à la **société ENTREBATT Sarl**, BP 832 Yaoundé-Bastos, pour l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Maroua, est pour compter de la date de signature de la présente **Décision résilié aux torts, frais et risques de la Société.**

Article 2: Les travaux exécutés, les approvisionnements et l'inventaire descriptif des installations de chantier feront l'objet d'actes subséquents de l'équipe technique du projet conjointement avec la société concernée.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera /-

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE KOZA

ADDITIF RECTIFICATIF N° 05/AR/C-KOZA/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-KOZA/CIPM/BEC/2022 DU 13 /04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQLT. DE MARBA (LOT1) ET D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARDAM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE KOZA, ARRONDISSEMENT DE KOZA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles inarquées commetelles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOZA. au plus tard le 04 Mai à 10 heures, heures locale et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-KOZA/CIPM/BEC/2022 DU 13 /04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POURTES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARBA (LOT1) ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARDAM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE KOZA. ARRONDISSEMENT DE KOZA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOZA, au plus tard le 10 Mai 2022 à 10 heures, heure locale</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 04/05/2022 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 10/05/2022 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de KOZA. en présence des soumissionnaires.</p>

KOZA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 04/05/2022
POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DE LA
MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22 10 33 ET 21 01 01

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la CDEN, exercice 2022, le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN), Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de rénovation de certaines infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la CDEN, en deux (02) lots

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent :

Lot 1 : Rénovation de certains centres zootechniques et vétérinaires (Lokoti, Limbona, Dibi, Nyambaka, Mbé	Lot 2 : Aménagement des VRD et espaces verts à la DREPIA/CDEN siège
<ul style="list-style-type: none">● o Travaux préparatoires ;● o Charpente – couverture ;● o Maçonnerie et élévation ;● o Menuiserie métallique ;● o Peinture- vitrerie.	<ul style="list-style-type: none">ü Travaux préparatoires ;ü Fourniture et pose des bordures en BA ;ü Fourniture et pose des pavés ;ü Espace vert ;ü Construction d'un parking ;ü Autres.

Les spécifications techniques desdits travaux sont détaillées dans le CCTP du présent Dossier d'Appel d'offres

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **soixante-dix Millions (70 000 000) francs CFA**, soit **vingt millions (20 000 000) francs pour le lot 1** et **cinquante millions (50 000 000) francs CFA pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués de deux (02) lots :

Lot 1 : Travaux de rénovation de certains centres zootechniques et vétérinaires (Lokoti, Limbona, Dibi, Nyambaka, Mbé).

Lot 2 : Travaux d'aménagement des VRD et espaces verts à la DREPIA/CDEN siège.

Les localités de Lokoti, Limbona, Dibi, Nyambaka et Mbé sont situées dans les Départements de la Vina et du Mbéré dans la Région de l'Adamaoua.

NB : Un même soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments et du Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, Exercice 2022, lignes d'imputation budgétaire :

Lot 1 : Rénovation de certains centres zootechniques et vétérinaires (Lokoti, Limbona, Dibi, Nyambaka, Mbé)..... 22
10 33

Lot 2 : Aménagement des VRD et espaces verts à la DREPIA/CDEN siège..... 21
01 01

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, auprès de la **BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28-14**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15, au plus tard le **30/05/2022 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2022

« A n'ouvrir qu'enséancededépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires par lot. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1 et un million (1 000 000) francs CFA pour le lot 2.**

Ladite caution doit rester valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et sera effectuée le **30/05/2022 à 15 heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :

13-1.- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

a) Offre Administrative :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

b) Offre technique :

- Note technique inférieur à 70% des oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

c) Offre financière :

- Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif).

13.2.- Critères essentiels

L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :

- Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- Expérience du personnel clé, notamment du conducteur des travaux et du chef de chantier dans les prestations similaires ;
- Méthodologie d'exécution des prestations ;
- Les matériels avec justificatifs (facture ou contrat de location avec carte crise pour le matériel roulant) ;
- Les preuves du consentement aux clauses à caractères administratif et technique, (le CCAP et les CCTP paraphés à chaque page, signés à la dernière et datés).
- Présentation générale de l'offre.
- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

N.B. : Seuls les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure

ou égale à 70% de oui) seront retenues pour l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre- commande issue du présent Appel d'Offres au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15

GAROUA le 5 Mai 2022

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAÏDOU

COMMUNE DE GAROUA 1ER

006/AONO/CA-GRA LER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPEE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE OURO KANADI PJAGARRA LOT N° 01 ET OURO LABO LOT N° 02 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1" lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine dans les localités de OURO KANADI PJAGARRA (LOT N°01) ET OURO LABO (LOT N° 02) dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1", Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :
Étude et installation du chantier ;
Foration ;
Essai de pompage, installation de la super structure et pompe.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit Millions (8 000 000) Francs CFA** par lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots. Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'hydraulique villageoise.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1" dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er} au plus tard le 25/05/2022 à 09 heures précises.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **Cent Soixante Mille (160 000) Francs CFA** par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission déEvrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pUs se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura le **25 mai 2022** à 10 heures précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er} Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{er} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}.

GAROUA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/H/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 25 AVR 2022 RELATIF A LA
CONNEXION INTERNET DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLES (CIOP)
DE NGAOUNDERE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 35 5410256 524211.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour la connexion internet au profit du Centre d'Information et d'Orientation Professionnelles (CIOP) de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

La consistance de la prestation est détaillée comme ci-après :

- L'extension intégrale de la connexion internet au CIOP: elle doit permettre l'interconnexion de tous les bureaux, salles de travail (conférence, réunion, etc.), halls et salles d'attente à Internet ;
- La configuration des équipements actifs (Modem Blue de Camtel) à installer dans le CIOP ;
- L'attribution de 02 numéros téléphoniques et de 02 modems 4G Blue home au CIOP;
- La formation du personnel du CIOP de Ngaoundéré à l'utilisation de l'intcrnct et des réseaux sociaux.
- La formation des administrateurs techniques à la surveillance réseau à distance et autres activités inhérentes à l'extension du réseau.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **huit millions (8 000 000) francs CFA**.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le présent dossier de consultation.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget d'investissement public du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, exercice 2022, imputation budgétaire 56 35 5410256 524211.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de service particulier du gouverneur, tél ; 699 58 20 12), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de service particulier du Gouverneur, tél : 699 58 2012), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de dix mille **(10.000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier de consultation, payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de service particulier du gouverneur), au plus tard le 19 MAI 2022 à 14H00, et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/H/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 25 AVR 2022 POUR LA
CONNEXION INTERNET AU PROFIT DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLES
(CIOP) DE NGAOUNDERE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »**

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de deux (02) mois. Le lieu de livraison est Le Centre d'Information et d'Orientation Professionnelles (CIOP) de Ngaoundéré.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le présent dossier de consultation, et précisant le montant de cent soixante mille (160.000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Lesdites pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, et aura lieu dans la salle des conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, le 19 MAI 2022 à 15H00, par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics (CRPMP) de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Après l'ouverture des plis, ladite commission procédera à l'analyse des offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

Absence d'une pièce administrative ou de non-conformité persistante ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence d'un prix dans le détail estimatif ou d'un prix unitaire (en lettre ou en chiffre) dans le bordereau des prix unitaires, ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du dossier de consultation ;

Délai de livraison supérieur à deux (02) mois ou présentation non conforme de l'offre.

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances) et l'attestation de domiciliaison bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

Le marché public sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme, et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de service particulier du gouverneur), tél : 699 58 20 12 ou au Centre d'Information et d'Orientation Professionnelles de Ngaoundéré (tél ; 673 11 05 81 /697 75 01 01).

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 25 Avril 2022

Le GOUVERNEUR

KILDADI TAGUIEKE BOUKAR

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC POUR AUTOMATES DE BACTÉRIOLOGIE ET DE BIOCHIMIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 04 Mai 2022 à 12 h 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 du 05 Avril 2022 pour la fourniture de produits de diagnostic pour automates de bactériologie et de biochimie à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 10 Mai 2022 à 12 h 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°021/AONO/HGD/CIPM/2022 du 05 Avril 2022 pour la fourniture de produits de diagnostic pour automates de bactériologie et de biochimie à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 04 Mai 2022 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 10 Mai 2022 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 4 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE D'OVENG**ADDITIF N°004/A/RS/DDL/C.OV/SG/2022 D'UNE DEMANDE DE COTATION.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront dépouillées le 10 MAI 2022 à 15H30 Heures dans la salle des actes de la COMMUNE D'OVENG par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la COMMUNE D'OVENG siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront dépouillées le 17 MAI 2022 à 15H30 Heures dans la salle des actes de la COMMUNE D'OVENG par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la COMMUNE D'OVENG siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté</p>

*OVENG le 4 Mai 2022**Le MAIRE****NOMO ONGUENE Antony***

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.KTE/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 , POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KETTE ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
 PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation de Six (06) forages positifs chacun équipé d'une pompe à motricité humaine dans certaines localités, Le Maire de La Commune de KETTE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KETTE, le présent avis de consultation.

2. Consistance des prestations

NO LOT	DESIGNATIONS	LOCALITES	FINANCEMENTS
01	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de l' Ecole Publique de GBITI	PNDP (IDA 18)
02	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de l'école publique de KETTE	
03	Réalisation d'un forage positif	Campement municipal de Kette	
04	Réalisation d'un forage positif	Ecole Publique Primaire de MAMA 1	
05	Réalisation d'un forage positif	Centre urbain de Kette (au camp Blanc)	
06	Réalisation d'un forage positif	Ecole Publique Primaire de NAMBORA	

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

NO LOT	DESIGNATIONS	LOCALITES	FINANCEMENTS
01	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de l' Ecole Publique de GBITI	PNDP (IDA 18)
02	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de l'école publique de KETTE	
03	Réalisation d'un forage positif	Campement municipal de Kette	
04	Réalisation d'un forage positif	Ecole Publique Primaire de MAMA 1	
05	Réalisation d'un forage positif	Centre urbain de Kette (au camp Blanc)	
06	Réalisation d'un forage positif	Ecole Publique Primaire de NAMBORA	

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
----	--------------------	--------------	---------------	-----------

1	Ets AHMADOU TIJDJANI	Ngaoundéré		699 870 086/6994130932
2	ANDAL & SYNERGY ENGINEERING SARL	Ngaoundéré		699 413 932
3	EXPRESS SUPPLY INTERNATIONAL GREAT SARL	Ngaoundéré	B.P: 96	678 147 740/675 769 292
4	Ets KADEY BUSINESS CENTER	BATOURI		674 325 437/699 807 882

6. Financement

PNDP (IDA 18)

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de KETTE dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Kette, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 24 MAI 2022 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.KTE/CIPAA/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KEHE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Financement : PNDP (iDA18), Exercice 2021

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KETTE

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Trente (30) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KETTE, à la Salle des actes de la Mairie de Kette, le 24 MAI 2022 à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KETTE proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

16. Durée Validité des Offres

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendrier.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

KETTE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE DE MOGODE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/A0NO/C-MOG /CLPM/TBEC/2022 DU 25/04/2022; EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURIA LOT 01) ET LTIBA (LOT 02), .ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à école publique de GOURIA (lot01) et LTIBA (lot 02) Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafonnage;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de 19 000 000 par lot.

4. Allotissement

N° lot	Consistance	Montant
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de GOURIA	19 000 000
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de LTIBA	19 000 000

NB: un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot sauf en cas où il y a qu'un seul soumissionnaire.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB - Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 56 15 10201 641354 523314 426.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quarante Mille (40 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mogodé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Service Technique de la commune de Mogodé au plus tard **le 19/05/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/A0NO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 25/04/2022

; EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURIA Lot 01) ET LTIBA (lot 02), .ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ; trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois Cent quatre-vingt Mille (380 000) Francs CFA par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 19/05/2022 à 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne(même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt • dix (90) Jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé

MOGODE le 25 Avril 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ CIPM/C-DIZ/ SG DU 04/05/2022, « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE REHABITATION DES ROUTES COMMUNALES: ROUTE CARREFOUR SOUS - PREFECTURE - MISSION CATHOLIQUE DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : MINTP BIP 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2022, le Maire de la Commune de Dizangué, le Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangué, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitations des routes communales : *ROUTE CARREFOUR SOUS - PREFECTURE - MISSION CATHOLIQUE* dans la Commune Dizangué.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:
SERIE 000: INSTALLATION;
SERIE 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENT;
SERIE 300: ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
SERIE 400: OUVRAGE D'ART

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont : **vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Cabinet du Maire de Dizangué Tél : 696 72 21 20 /, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables soit au Cabinet du Maire, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Soixante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétaire de la Mairie de Dizangué, au plus tard le **31/05/2022 à 11heures** précises et devra porter la mention :

“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert

N°005/AONO/ CIPM/C-DIZ / CAB-M/2022 du 04/05/2022

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DES ROUTES COMMUNALES: ROUTE CARREFOUR SOUS - PREFECTURE - MISSION CATHOLIQUE); dans la commune de Dizangué, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral

**En procédure d’urgence
A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

N.B. L’offre devra être accompagnée d’une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d’exécution prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d’Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l’ordre de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d’un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administrative l’offre technique l’offre financière doivent être placées des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Ils doivent portées le numéro et l’objet de l’appel d’offre, sont adressés au maitre d’ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l’identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L’ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31/05/2022 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune de Dizangué..

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission dans l'offre ;
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- Le non-respect de 75% de oui des critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel d'encadrement qualifié ;
- Matériel disponible ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.(pas anormalement basse)

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a compté de la date de dépôt de celles-ci

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 696 72 21 20 dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N° 22/004/C/MINESUP/SG/DAG DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION D'UNE
DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur

En application des dispositions de l'article 181 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché n° 006/M/MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 du 13 avril 2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/MINESUP/CIPM/2020 du 28 septembre 2020 pour l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Maroua, attribué à la **Société ENTREBATT Sarl**, BP 832 Yaoundé-Bastos pour un montant Toutes Taxes Comprises de 97 734 319 FCFA, **est résilié aux torts, frais et risque de la Société.**

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le *MINISTRE*

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 613/C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 05/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 08/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI, DE LA MEFOU-AFAMBA DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

L'Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2021 du 08 Février 2022 en procédure d'urgence pour la sécurisation des locaux de certains services du Ministère des Travaux Publics, ceux abritant les Délégations Départementales du Mfoundi, de la Mefou Afamba du Ministère des Travaux Publics est déclaré **infructueux**. Il s'agit des soumissionnaires ci-après :

N°	Noms des soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	AFRICA SECURITY CAMEROUN	Dossier Administratif non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres (Objet de l'attestation de la CNPS non conforme : Appel d'Offres pour les prestations de gardiennage des bâtiments, de biens et des installations de la FECAFOOT).
02	CROTAL SECURITY	Offres non recevables (plis vides, n'ayant ni les Originaux ni les Copies des offres Administratives, Technique et Financière tel que exigé dans le DC)

Les soumissionnaires sus-mentionnés peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Mai 2022

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 40/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 26 AVRIL 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI, ET DE LA MEFOU-AFAMBA DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la réalisation des prestations de sécurisation des locaux de certains Services du Ministère des Travaux Publics, ceux abritant les Délégations Départementales du Mfoundi, de la Mefou-Afamba du Ministre des Travaux Publics.

Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique comme suit :

N° du lot	Région	Département	Désignations	Montant prévisionnel TTC	Délai (Mois)	Type de prestation
lot unique	Centre	Mfoundi/ Mefou et Afamba	<ul style="list-style-type: none"> - Locaux du MINTP au sein de l'immeuble Ministériel N°1 - Locaux du MINTP situés à l'Immeuble de Bastos - Locaux du MINTP situés à l'Immeuble de Messa - Locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DRC/DC, ancien bâtiment BAD/BM bâtiment CDA, nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant la comptabilité matière - Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi à Yaoundé - DDTP/Mefou et Afamba (Mfou) 	43 000 000	12	Sécurisation des locaux

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la lettre-commande, le prestataire devra :

- assurer le gardiennage, gérer l'organisation de l'accès des personnes et des véhicules des usagers, ainsi que diligenter l'usager ;
- accueillir avec courtoisie et diligence les usagers du MINTP, les renseigner utilement et les orienter vers le lieu désiré,
- toute personne suspecte devant faire l'objet d'une surveillance particulière ;
- vérifier le verrouillage des portes, des halls et des locaux ;
- vérifier la fermeture des robinets et chasse d'eau des (W.C) et veiller à l'extinction des lumières et des appareils électriques ;
- procéder à une fouille des visiteurs et des femmes de ménage avec discrétion et professionnalisme et les surveiller;
- remplacer immédiatement tout agent défaillant (absence imprévue, maladie, repos, congé, . . . etc.) ;
- se conformer strictement aux règles et règlement intérieur de l'Administration ;
- effectuer la relève des agents de sécurité du jour par ceux de nuit de façon simultanée afin d'éviter le vide d'Agents au niveau des entrées ;
- contrôler les entrées et sorties de tous matériels, fournitures, équipements et autres articles, et interdire les sorties de tout matériel ;
- surveiller les bâtiments et leurs dépendances ainsi que les véhicules, mobiliers, matériels et matériaux se trouvant sur les lieux ;
- contrôler et exiger un laissez-passer mentionnant les travaux à effectuer par tout prestataire de services ou fournisseur de services ;
- assurer des rondes régulières de contrôle pendant la nuit ;
- tenir à jour le registre qui mentionne l'activité de chaque poste, établir une fiche des anomalies constatées lors des rondes.

- Les portes et fenêtres restées ouvertes,
- Les lumières non éteintes,
- Les lampes défectueuses.
- S'assurer de la bonne tenue des chiens.

Pour la réalisation de ces prestations, chaque soumissionnaire présentera dans son offre technique, la méthodologie envisagée.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation seront financées sur le budget de fonctionnement du MINTP, Exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'un justificatif de domicile. Le dossier est consultable sur le site <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation pourra être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un montant de cinquante mille (50 000) Francs CFA. Il est également possible d'obtenir la demande de cotation par téléchargement en ligne. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DC. Cette quittance devra identifier le soumissionnaire désireux de participer à cette demande de cotation.

7. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

v L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

v L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

v L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la Demande de Cotation et séparées par des intercalés

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du sou

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués

Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux

tard **le 27 Mai 2022 à 11 heures** et devra porter la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N°040 /DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 26 Avril 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR
CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI, DE L
Financement : Budget de fonctionnement d
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DE*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [dat
ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Douze (12) Mois.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution d'un montant de : Huit cent soixante mille (860 000) francs CFA valable pe

la Demande de Cotation, par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le ca

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour l

commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie
du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date i
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamm
chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **27 Mai 2022** dès **12 heures** dans la salle des réuni
Approvisionnement Généraux (**CIPM-SPIAG**) placé auprès du MINTP située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des T
Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur
La Commission de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'ex
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.

b) Offre Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Justificatif d'un superviseur ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ;
- Capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI de montant au moins égale à 15 000 000 de
- Justificatif de l'expérience du soumissionnaire ;
- Agreement d'exercer la profession de gardiennage délivré par l'autorité habilitée ;

c) Offre financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

- la soumission timbrée et signée datée et cacheté;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres signée
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) signée et cacheté;
- Le sous – détail des prix unitaires signé et cacheté.

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2. Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- ? Logistique sur 3 critères ;
- ? Référence du soumissionnaire sur 1 critère ;
- ? Méthodologie sur 1 critère ;
- ? Les chiens sur 1 critère.

Critères de qualification des offres techniques : avoir obtenu au moins un total de **05** critères essentiels sur l'ensemble des **06**.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel la lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

Le candidat devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifié dans le Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.
<http://www.publiccontracts.cm>

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 005/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°003/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE A MOTRICITE ELECTRIQUE AVEC CHATEAU D'EAU SUR LE SITE ABRITANT LE CENTRE DE VIE DE DEMSA-REGION DU NORD POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La société **ETS PINDI**, BP : 1588 Douala, Tel: **695 51 43 49**, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 12 447 887 (Douze millions quatre cent quarante sept mille huit cent quatre vingt sept) francs FCFA.**
- **Délai d'exécution : Trois (03) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 4 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-113 DU 04 MAI 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/DI3-74/AON0/MINSANTE/CIPM/2022, pour l'amélioration des plateaux techniques des laboratoires des facultés de Médecine, sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le **03 mai 2022**, est reportée au **Judi 05 Mai 2022 aux mêmes heure et lieu**.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°003 DECLARANT INFRACTUEUX LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°007 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE MENER L'ETUDE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PERSONNELS DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL), DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) ET LE CENTRE NATIONAL NUMERIQUE DES CONNAISSANCES AGRICOLES (CNNCA) SUR LES DOMAINES PRIORITAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet D'accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)

Pays : Cameroun

Financement : Bm_PPA N°V2250-CM

Numéro de référence de la Demande de Propositions : n°007/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 01 juin 2021

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération et de la Transformation Numérique (PATNUC) communique :

La Demande de Propositions n°007/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 01 juin 2021 relative à la sélection d'un cabinet en vue de mener l'étude sur le renforcement des capacités des personnels du Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL), de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) de l'agence nationale des technologies de l'information et de la communication (ANTIC), l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (SUP'PTIC) et le Centre National Numérique des Connaissances Agricoles (CNNCA) sur les domaines prioritaires est déclarée infructueuse.

Les soumissionnaires concernés sont invités dès publication du présent communiqué à retirer leurs propositions sous quinzaine, au siège l'Unité de Gestion du Projet PATNUC sis à la Poste Centrale, bâtiment annexe du MINPOSTEL, 2^e étage en allant vers la Sonel Centrale, Tél. : 655 36 88 12/699 73 45 58/695 07 72 06, Email. : hortensebetchem@gmail.com/tientcheudemaga@yahoo.fr et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures, faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°009/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DES RELEVES DE NOTES DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

La Société de presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) B.P 1218 – YAOUNDE (unique soumissionnaire), a été retenue pour la fourniture de 275 000 relevés de notes des examens de la session 2022 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 29 842 313 (Vingt-neuf millions huit cent quarante-deux mille trois cent treize) francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de 15 (quinze) jours.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N ° 003/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) DES SALLES DE CLASSE A NDOGMONGO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP. - EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 27 100 02 641430 523314 821MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641430 523314 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la Commune de Mouanko, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, , un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à NDOGMONGO dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente — Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **22 000 000 (Vingt-deux millions) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) Lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte. à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais non exclus à la commande publique.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire suivante : **56 27 100 02 641430 523314 821.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Commune de Mouanko, **Tél 679 530 706** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mouanko, **Tél : 679 530 706** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de

25.000 (vingt-cinq mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Mouanko.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Mouanko, Tél : 679 530 706 au plus tard le **18/05/2022 à 11 h 00 min** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°03 /AONO/C-MKO/SP/CIPM/2022 DU 25.04.2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX (02) SALLES DE CLASSE A NDOGMONGO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant global **de (440 000) quatre cent quarante mille Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/05/2022 à 12 h 00 min** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis
2. L'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans le délai de 48 heures après la séance d'ouverture des plis;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
6. Note technique inférieure à **78,94 °A** ;
7. L'abandon d'un marché au cours des trois (03) années antérieures. A cet effet, le prestataire est obligé de présenter dans Son Offre Technique une attestation de non abandon de chantier. L'absence de cette attestation dans un délai de 48h après l'ouverture des plis sera interprétée comme si l'entreprise a abandonné des chantiers au cours des années antérieures.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Expérience de l'entreprise ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie de travail ;
- Situation financière ;
- Présentation de l'Offre.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administratives**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Maître d'Ouvrage.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48**.

MOUANKO le 27 Avril 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AAONO /C.NZP/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP EN DEUX LOTS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE LOT N°1 : REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE BIKONONG VERS NKOLMEYANG LOT N° 2 : ELECTRIFICATION RURALE MT/BT DU VILLAGE TIGA-NNOM-NAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEE 2022, **Le Maire de la Commune de NGOMEDZAP**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification de certaines localités de la Commune de NGOMEDZAP en deux lots dans le Département du NYONG ET SO'O, Région du Centre
Lot N°1 : Réhabilitation de la ligne électrique MT/BT de BIKONONG vers NKOLMEYANG
Lot N°2 : Electrification rurale MT/BT du village TIGA-NNOM-NAM.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Lot N°1 : Réhabilitation de la ligne électrique MT/BT de BIKONONG vers NKOLMEYANG

Exécution des fouilles ;

Dépose support bois défectueux de 11m/s, 11m/J et 11m/x;

Fourniture et pose de support bois de 11m/s, 11m/J et 11m/x ;

Fourniture et pose support béton de 500 DaN et 300 DaN ;

Dépose et reprise console de tête ;

Dépose et reprise isolateurs ;

Fourniture et pose Isolateur rigide de 30KV ;

Fourniture et pose console de tête ;

Dépose transformateur défectueux

Construction poste de transformateur complet H61-25 KVA.

Lot N°2 : Electrification rurale MT/BT du village TIGA-NNOMNAM

Construction d'un réseau MT monophasé simple (1x34, 4 mm² en câble Almélec - 30 KV) de 1km;

La réalisation d'un poste de transformation H61-25KVA ;

La construction d'un réseau BT monophasé en câble torsadé 4x25mm² d'une longueur de 1 058 mètre ;

La réalisation des prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de :

N° LOTS	Montant TTC en chiffre	Montant TTC en Lettre
01	34 000 000 F CFA	Trente Quatre Millions Francs CFA
02	16 000 000 F CFA	Seize Millions Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux se présentent en deux lots.

Lot N°1 : Réhabilitation de la ligne électrique MT/BT de BIKONONG vers NKOLMEYANG

Lot N°2 : Electrification rurale MT/BT du village TIGA-NNOM-NAM

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Le financement des prestations objets du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie, exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Service de Marchés de la Mairie de NGOMEDZAP.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier de **la Mairie de NGOMEDZAP**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à **la Recette Municipale de la Mairie** d'une somme non remboursable de **100 000 francs CFA (Cent Mille Francs CFA)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et Six **(06)** copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, **au Service de Marchés de la Mairie de NGOMEDZAP**, au plus tard le **25/05/2022 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003/AONO /PU/CNZP/CIPM/2022 DU 27/04/2022

POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP EN DEUX LOTS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

LOT N°1 : REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE BIKONONG VERS NKOLMEYANG

LOT N° 2 : ELECTRIFICATION RURALE MT/BT DU VILLAGE TIGA-NNOM-NAM

Financement : BIP MINEE Exercice 2022

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'Offres est de 3 mois calendaires par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission dont le montant figure au tableau ci-dessous (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

N° LOTS	Montant en chiffre	Montant TTC en Lettre
01	680 000 F CFA	Six cent Quatre Vingt Mille Francs CFA
02	320 000 F CFA	Trois Cent Vingt Mille Francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul (01) temps le **25/05/2022 à 15 heures** précises dans la salle de fêtes de la **Mairie de NGOMEDZAP**. La CIPM de la commune de Ngomedzap procédera à l'ouverture des plis en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en un seul temps et en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

-Abandon d'un marché public dans le territoire national

-Absence d'un volume de l'offre

-Inscription des références du soumissionnaire sur une enveloppe

Pièces administratives

-Absence de la caution de soumission

-Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme du délai réglementaire de 48 heures accordé pour sa régularisation ;

-Présence des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

Offre technique :

-Les fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire (CV des personnels techniques et références douteuses dans les travaux similaires ;

-La présence des pièces falsifiées ; Scannées

-La non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques du DAO notamment :

-Plan type

-La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire

Offre financière :

Absence ou non-conformité du BPU, du CDQE ou du sous-détail d'un prix unitaire quantité dans le DAO ;

La non-conformité au modèle de soumission

1.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur le financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années)

La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Ingénieur de Génie électrique (05) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien supérieur de génie électrique, 05 ans d'expérience minimum ;

Le Matériel:

La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location

La Sous-Commission d'Analyse vérifie si tous les éléments de la proposition technique ont été chiffrés et corrigés toutes les erreurs de la manière suivante :

Lorsqu'il y a contradiction entre les montants en chiffres et les montants en lettres, le montant en lettres fera foi ;

Lorsqu'il y a une erreur de multiplication des prix unitaires par la quantité correspondante,

Le montant figurant dans la soumission sera corrigé conformément à la procédure ci-dessus et réputé engager le soumissionnaire.

Si le soumissionnaire dont l'offre ainsi corrigée n'accepte pas la correction, son offre est rejetée.

Une offre ayant certains postes du Devis Quantitatif et Estimatif pour lesquels les prix unitaires auront été omis sera systématiquement rejetée, conformément à l'article 37 du Code des Marchés Publics.

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou des 02 lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de **la Mairie de NGOMEDZAP. Dénonciation pour tout acte de corruption appelez le 1517**

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 608 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°000649/L/MINMAP/DGMI/DMTR/ EECA DU 21/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE, CINQ (05) BORNES FONTAINES, DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD DANS LE CADRE DU DÉPLACEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SITUÉES DANS L'EMPRISE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA-KRIBI, LOT1 : OLAMA-BINGAMBO (106 KM). LOT 1-2 ET 5.FINANCEMENT: ACCORD D'ISTISA'A N° 2-CM-007 DU 10/10/2014 ET LE BIP MINTP, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation n° 000649/L/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA du 21/02/2022 pour la construction de quinze (15) forages équipés de pompes a motricité humaine, cinq (05) bornes fontaines, dans les régions du centre et du sud dans le cadre du déplacement de certaines infrastructures publiques situées dans l'emprise du projet de construction de la route OLAMA-KRIBI, lot1 : OLAMA-BINGAMBO (106 km). Lots 1-2 et 5. Le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

-NB; VOIR TABLEAU SUR PDF

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Soumissionnaire	Motif d'élimination
1	ETS AKWACAM	Non satisfaction de la note technique requise telque exigé à l'article 1.6 du RPDC
2	ETS NDF&ADIRA SERVICE	Non satisfaction de la note technique requise telque exigé à l'article 1.6 du RPDC
3	ETS NDF&ADIRA SERVICE	Non satisfaction de la note technique requise telque exigé à l'article 1.6 du RPDC
4	ETS ARIZON &FILS	Non satisfaction de la note technique requise telque exigé à l'article 1.6 du RPDC
5	ETS NDJ	Non satisfaction de la note technique requise telque exigé à l'article 1.6 du RPDC
6	ETS MEDOH	Offres non moins disante

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Les soumissionnaires invités ayant postulés pour le Dossier de Consultation ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats .passé ce délais, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 145 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE/RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DÉPARTEMENT DU FAKO, RÉGION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour l'exécution des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N°000999/L/ PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour l'exécution des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives ;

Vu Le compte-rendu N°L-2022/CIPM-TCRI du 01 avril 2022 relatif à la 16ème session des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest.

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse des entreprises retenues	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (en mois)
Lot 1	Exécution des travaux de bitumage / Réhabilitation	Tronçon 1 : Man Owarbey-Bimbiala-Dikalo et bretelle mairie Limbé 3	10,60	ZONTA Tél : 671 02 22 27	1 324 643 769	Un milliard trois cent vingt-quatre millions six cent quarante-trois mille sept cent soixante-neuf	10 mois
		Tronçon 2 Inter RN3-Karata	1,40				
Lot 2		Bwitivabokova-Bonakanda-Bovatown-governors' junction	12,00	JERRY SARL Tel : 75 604405	959 854 507	Neuf cent cinquante-neuf millions huit cent cinquante-quatre mille cinq cent sept	10 mois

Article 2: Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leur projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Avril 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DECISION N°008/OBC/D/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES RELEVÉS DE NOTES DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OBC.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2022.

Vu la constitution ;

Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU ETIENNE ROGER comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre N°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic,

Vu la décision N°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu la lettre n°0000119/L/OBC/D ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022.

Vu la résolution n°2022/004/OBC/CD du 04 janvier 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2022 ;

Vu les nécessités impérieuses de service,

DECIDE:



Article 1:

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

La Société ci-après est déclarée attributaire du marché gré à gré relatif à la fourniture des relevés de notes des examens de la session 2022 a l'OBC.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
La fourniture des relevés de notes des examens de la session 2022 a l'OBC.	SOPECAM B.P.1218 YAOUNDE	29 842 313	15 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DECISION N°009/OBC/D/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES ENVELOPPES PRÉ-IMPRIMÉES KRAFT DESTINÉES AUX EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OBC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2022.

Vu la constitution ;

Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU ETIENNE ROGER comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre N°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic,

Vu la décision N°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu la lettre n°0000121/L/OBC/D ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022.

Vu la résolution n°2022/004/OBC/CD du 04 janvier 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2022 ;

Vu les nécessités impérieuses de service,

DECIDE:**Article 1:**

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

La Société ci-après est déclarée attributaire du marché gré à gré relatif à la fourniture des Enveloppes pré-imprimées Kraft destinées aux examens de la session 2022 a l'OBC.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
Fourniture des Enveloppes pré-imprimées Kraft destinées aux examens de la session 2022 a l'OBC.	SOPECAM B.P.1218 YAOUNDE	39 787 524	15 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1N° 03657/22/DG/DAG/DAMP/SMP/ DU 29 AVR 2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE ET DES HEURES LIMITES DERECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°055/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua</p> <p>le 11/05/2022 à partir de 13 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua</p> <p>le 18/05/2022 à partir de 16 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>

GAROUA le 29 Avril 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE KOZA

ADDITIF RECTIFICATIF N°03/AR/C-KOZA/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C.KOZA/ CIPM/PSI/2022 DU 11/04/2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANACA, REGION DE L'EX TREME NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, au Service Technique de la Commune de Koza au plus tard le 02/05/2022 à 10 heures, heure locale. Elle devra porter la mention ;</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPpL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-KOZA/CIPM/PS/2022 DU 11/04/2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KOZA.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, au Service Technique de la Commune de Koza au plus tard le 06/05/2022 à 10 heures, heure locale,</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit ;</p> <ul style="list-style-type: none">• L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 02/05/2022 Au plus tard à 11 heures précises dans la salle des actes de la commune de Koza• L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100). <p>Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <ul style="list-style-type: none">• L'ouverturedes pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 06/05/2022 au plus tard à 11 heures précises dans la salle des actes de la commune de Koza

KOZA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C/KAR-HAY/SG/CIPM-AI/2022 DU 20/04/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE À ÉNERGIE
SOLAIRE À SIRLAWÉ, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE
L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Exercice 2022, un Appel d'Offres National ouvert en vue de la construction d'une mini-adduction d'eau potable à énergie solaire à Sirlawé, arrondissement de Kar-Hay, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Les prestations sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Etude d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Construction du réservoir ;
- Essai de pompage ;
- Aménagement de la tête du forage ;
- Fourniture et pose de la pompe solaire ;
- Construction grillage de protection des panneaux solaires;
- Construction de la borne fontaine ;
- Raccordement des différents ouvrages ;
- Mise en service des ouvrages ;
- Formation de l'équipe locale d'entretien ;
- Fourniture d'une caisse à outils.

3. Cout Prévisionnel

MONTANT : 27 700 000 FCFA TTC

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux d'adduction d'eau en milieu rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, BIP MINEE, EXERCICE 2022 imputation xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kar-Hay dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès des services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Kar-Hay dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante Mille (40 000)francsCFA** payable à la recette municipale de Kar-Hay.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dûment signé dans les services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Kar-Hay, au plus tard le **17/05/2022** à **14heures précises**, et devra porter la mention

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°012/AONO/C/KAR-HAY/SG/CIPM-AI/2022 DU 20/04/2022

Pour les travaux de Construction d'une mini-adduction d'eau potable à énergie solaire à Sirlawé , Arrondissement de Kar-Hay, Département du Mayo-Danay ,Région de l'Extrême-Nord

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Cinq cent cinquante quatre mille (554 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la **caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps: ouverture des **pièces administratives, techniques et financières**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17/05/2022** à **15heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Kar-Hay à Doukoula. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

ü L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif peut entraîner l'élimination de l'offre;

ü Offres financières incomplète ;

ü Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

ü Pièces falsifiés ;

ü Absence du certificat de visite de site signé sur l'honneur par le soumissionnaire ;

ü La déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire de n'avoir pas abandonné un chantier ces trois dernières années.

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaire : **oui /non** ;

- L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières: **oui /non** ;

- Les références de l'entrepreneur ou prestataire : **oui /non** ;

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : **oui /non** ;

- L'expérience du personnel d'encadrement : **oui /non** ;

Le non-respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

La note technique minimale requise pour la qualification de l'offre technique est de **3/5 oui**.

15. Attribution

Le présent marché est constitué d'un (01) lot. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins-disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage et l'Ingenieur du Marché de la Commune de Kar-Hay.

KAY-HAY le 20 Avril 2022

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE KAR-HAY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP) MINDEVEL EXERCICE 2022 N° 013/AONO/C- HAR-HAY /CIPM-TR/2022 DU 20/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DES ACCES AU MARCHÉ DE DOUKOULA DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre **D'OUVERTURE DES ACCES AU MARCHÉ DE DOUKOULA** le Maire de la Commune de KAR-HAY, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KAR-HAY, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les installations de chantier,
- Les travaux nettoyage et terrassements,
- Les ouvrages d'art.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **Dix-sept millions (17 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du **MINDEVEL**, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de KAR-HAY, à partir de 07 heures à 15 heures

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de KAR-HAY au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de **(25 000) francs CFA (vingt-cinq Mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres



Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de KAR-KAY au plus tard le 17/05/2022 à **14 heures**, et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 013/AONO/C- HAR-HAY /CIPM-TR/2022 DU 20/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DES ACCES AU MARCHÉ DE DOUKOULADEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

IMPUTATION : , LIGNE .

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Trois cent quarante mille (340 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offres sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 17/05/2022 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de la commune de KAR-HAY, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives



- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ou sous-traitant dans les travaux de route ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Ø Présentation de l'offre (04 critères)
- Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)
- Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Ø Les références de l'Entreprise (10 critères)
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KAR-HAY à DOUKOULA, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax :

KAY-HAY le 20 Avril 2022

Le MAIRE

DANRA RAYMOND

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/M/MINADER/CMIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 RELATIF A LA REHABILITATION DU BATIMENT
AVEC ANNEXES ABRITANT LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE
VIE EN MILIEU RURAL (DGRCV) ET LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE
(DDLC) DU MINADER, YAOUNDE-MVOG-MBI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions et cadre de travail du personnel de la DGRCV et de la DDLC, le MINADER lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation du bâtiment avec annexes abritant la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural (DGRCV) et la Direction du Développement Local et Communautaire (DDLC) du MINADER, sis à Mvog-Mbi face CAMI TOYOTA, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres comprend les travaux de réhabilitation subdivisés en rubriques de tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Travaux de fondation ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de couverture et plafond ;
- Les travaux de revêtements intérieur et extérieur des murs (enduit) ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux de plomberie- sanitaire ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de climatisation ;
- Les travaux d'aménagements extérieurs et VRD ;
- Les travaux d'alimentation en énergie électrique alternative ;
- Les travaux d'équipement de vidéo surveillance.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux de réhabilitation est de **Cinquante millions (50 000 000) de FCFA TTC.**

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres seront financés par **le Budget d'Investissements Publics : BIP MINADER, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire: 56 30 391 08 330002 523111.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91 Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quatre (64 000) francs CFA** payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, au plus tard **le 19 Mai 2022 à 14 heures** et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
« N°004/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 RELATIF A LA REHABILITATION DU BATIMENT AVEC
ANNEXES ABRITANT LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN
MILIEU RURAL (DGRCV) ET LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE (DDL) DU
MINADER, YAOUNDE-MVOG-MBI ».
_(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à trois (03) mois calendaire à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

Les travaux objet du présent Marché seront exécutés au bâtiment avec annexes abritant la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural (DGRCV) et la Direction du Développement Local et Communautaire (DDL) du MINADER.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **un million (1 000 000)** de Francs CFA pour chacun des lots et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps, **le 19 Mai 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINADER dans la salle de conférence de la DESA/MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par des personnes de leur choix **dûment mandaté**.

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de référence justifiant d'au moins de deux marchés de réhabilitation ou de construction d'un montant chacun supérieur ou égal à 30 millions au cours de la période allant de 2017 à 2021 ;
- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
- Non satisfaction d'au moins **5 sur 8** des oui des critères essentiels.

NB. Toutes les pièces certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

Les principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	OUI/NON
1	Chiffre d'affaires moyen ? à 30 millions	
2	Attestation de surface financière ? 30 millions	
3	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés	
4	Expérience du personnel d'encadrement et administratif	
5	Organisation du chantier et Approche méthodologique d'exécution des travaux	

6	Présentation de l'offre (sommaire, pièce dans l'ordre, intercalaire en couleur)	
7	Respect des délais prescrits par le Maître d'Ouvrage	
8	Le CCAP et le CCTP paraphé, signé et daté à la dernière page	

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins **5 sur 8 de Oui** lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés du MINADER, téléphone 222 22 16 24.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CGB/SG/CIPM/2022 DU 27/04/2022 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Garoua-Boulai, Maître d'Ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Garoua-Boulai, un Appel d'Offres pour la fourniture d'une Niveleuse de type Caterpillar 140H à la Commune de Garoua-Boulai, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est. 2. Consistance des

2. Consistance des prestations

La prestation du présent appel d'offres comprend ; fourniture d'une Niveleuse de type Caterpillar 140H dont les caractéristiques sont les suivantes :

Principales caractéristiques

Poids en ordre de marche 21 261 Kg

Avant 7590 Kg

Arrière 13671 Kg

Longueur de la lame 3658 mm

Dimension hors tout 8854*2630*3360

Appui maximum Sup ou égale 85

Moteur

Puissance nominale 153 kW/205 hp Modèle 140 H Cat 3176C ATAAC (VHP)

Cylindrée 38 L Couple maximale 1095 Nm

Lame

Angle de position de la lame gauche/droite 9 °

T

Profondeur maximale de pénétration au sol 715 mm

Inclinaison de la lame vers l'avant 0°

Inclinaison de la lame vers l'arrière 5°

Circuit hydraulique

Pression de service 3100 kPa

Caractéristique du circuit Load sensin

Direction Angle de braquage de l'essieu avant de gauche/droit 47,5° Angle d'articulation 20° Rayon de braquage minimal Inf ou sup 7,8 m

Tandem

Marque Mériter Oscillation (vers l'avant) 15° Oscillation (vers l'arrière) 25°

Système de freinage

Frein de service Type tambour : hydraulique à assistance pneumatique Frein de stationnement Type tambour : frein à ressort à commande pneumatique Transmission

Modèle Hangchi 6WGI80 Type Contershaft, Powershift Vitesse maximale 44 Km/hr Rapports F6/3R

Pneus

3. Cout Prévisionnel

Dimension 17,5-25
CENT MILLIONS DE FRANCS CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

Cabine RORS Minue d'antiderapantes Boîte à outils Complète Ripper/Scarificaceur 9 dents

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais

6. Financement

FINANCEMENT ; Budget d'Investissement Public (BIP) /DGD/WIINDDEVEL ; Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua-Boulaï, dès publication du présent avis. (Numéro de téléphone ; 694 58 45 46, 677 79 66 27)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à Commune de Garoua Boulaï. Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement payable à la Recette Municipale de la Commune de Garoua-Boulaï d'une somme non remboursable de cent mille (10

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune de Garoua-Boulai au Secrétariat Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le 18 MAI 2022 à 10 heures (Heure limite) et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009AONO/CGB/SG/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022
RELATIVE À L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE POUR U COMMUNE DE GAROUA-BOULAI.
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: MAIRIE DE GAROUA-BOULAI**

Financement: Budget d'Investissement Public-DGD-MINDDEVEL Exercice : 2022 I

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

QUATRE VINGT DIX JOURS

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de Deux millions francs CFA, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

8-1. Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de Deux millions francs CFA, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. 8-2. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation. 8-4. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. 8-5. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

13. Ouverture des Plis

9-1. L'ouverture des offres s'effectuera en un temps, dans la salle de réunion de la Commune de Garoua-Boulai, le 18 MAI 2022 à 11 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. 9-2. TOUS les plis et sous-plis devront être ouverts. 9-3. Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

11-1. Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 71% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ; N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

11-2. Critères essentiels : L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation : - La présentation générale de l'offre ;

- Les références de l'entreprise;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;

La capacité financière (50 000 000 FCFA) ;

11-3. Qualification technique La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de dix (10) critères sur quatorze (14) essentiels.

À défaut d'Offres ayant satisfait les dix critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution. Chaque critère est validé après satisfaction de 71% au moins de ses conditions.

11-4. Évaluation financière À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement. L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi

que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Garoua-Boulaï, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : 694 584 546/666 005 440, sise au quartier BINDIKI

GAROUA-BOULAI le 27 Avril 2022

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/CGB/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DU VILLAGE BADAN, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. E N PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GAROUA-BOULAI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LE VILLAGE BADAN, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur : Lot 100 Travaux préliminaires ; Lot 200 Terrassements ; Lot 300 Fondations ; Lot 400 Béton armé en élévation ; Lot 500 Maçonnerie ; Lot 600 Enduits, chapes, revêtement ; Lot 700 Faux plafonds; Lot 800 Charpente et couverture ; Lot 900 Menuiserie bois, métallique et vitrerie ; Lot 1000 Électricité ; Lot 1100 Plomberie, sanitaire et VRD ; Lot 1200 Peinture; Lot 1300 Assainissement

3. Cout Prévisionnel

50 000 000 FCFA (cinquante millions)

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de GAROUA BOULAI, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : 694 58 45 46/666 005 440, sise au quartier BINDIKI, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de GAROUA-BOULAI, au Secrétariat Général de la de la Commune de GAROUA-BOULAI TEL : 674 489 333 ; 699 432 843, sise au quartier BINDIKI , sur présentation d'une quittance de versement pour chaque lot à la Recette Municipale de la Commune de GAROUA-BOULAI, d'une somme non remboursable de Cinquante-cinq mille (55 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de GAROUA-BOULAI, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA BOULAI Tél : 694 58 45 46/666 005 440 , sise au quartier BINDIKI au plus tard le 18 mai 2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 006/AONO/C.GB/SG/CIPM/2022 Du 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DU Village BADAN DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ETDJEREM, REGION DE L'EST.EN PROCÉDURE D'URGENCE

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de TAppel d'Offres. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Garoua-Boulai le 18mai _à 11 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Garoua-Boulai, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence de la caution de soumission ; 2) Pièce falsifiée ; 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b' Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Offre financière incomplète ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur

: 1) Solvabilité Vingt cinq millions (25 000 000) Oui

2) Les références de l'Entreprise Oui

3) La compréhension du projet Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GAROUA-BOULAI, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI
Tél : 694 584 546/666 005 440, sise au quartier BINDIKI

GAROUA-BOULAI le 27 Avril 2022

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

COMMUNE DE DIZANGUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/C-DIZ/CAB-M/2022 DU 04/05/2022, « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
FINANCEMENT : MINEE BIP 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Dizangué, le Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangue, un Appel d'Offres National Ouvert pour **L'installation des lampadaires Solaires, dans la Commune de Dizangue, Département de la Sanaga Maritime, Région Du Littoral** « En Procédure D'urgence »

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

LOT 100 TRAVAUX PRELIMINAIRES
LOT 200 : INSTALLATION DU CANDELABRE SOLAIRE;
LOT 300- LABELISATION DU PROJET

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont : **Dix Millions (10 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2022 du MINEE sur la ligne d'imputation budgétaire n °.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétaire de la Mairie de Dizangué Tél : 696 72 21 20 /656 23 64 19, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables soit au Cabinet du Maire de Dizangué, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Cabinet du Maire de Dizangué, au plus tard le **31/05/2022 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert
N°006/AONO/ CIPM/C-DIZ / CAB-M /2022 du 04/05/2022
POUR L’INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
« En Procédure D’urgence »
A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

N.B. L’offre devra être accompagnée d’une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d’exécution prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d’Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l’ordre de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d’un montant égale à 2% du coût prévisionnel, Soit **Deux Cent Mille (200 000)Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l’offre technique et l’offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Elles doivent porter le numéro et l’objet de l’appel d’offre qui sont adressés au maitre d’ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l’identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L’ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31/05/2022 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune de Dizangué..

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier.
- Le non-respect de 75% de oui des critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel d'encadrement qualifié ;
- Matériel disponible ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.(pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 696 72 21 20/656 23 64 19 dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/H/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM/2022 DU 25 AVR 2022 RELATIFS A
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE CENTRE D'INFORMATION ET
D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
563554 10256 524211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour **L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE.**

2. Consistance des prestations

La consistance de la prestation est détaillée dans le tableau ci-après :

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	Ordinateur de bureau	U	07
2	Imprimante LaserJet, monochrome	U	07
3	Onduleur 1500VA	U	07
4	Parasurtenseur 6000V	U	07
5	Disque externe 2 To	U	07
6	Rallonge USB	U	02
7	Adaptateur VGA/HADMI (Olentree-02 sorties)	U	01
8	Câble USB/Android/IPhone	U	05
9	Photocopieur professionnel couleur	U	01

3. Cout Prévisionnel

Cout prévisionnelLe cout prévisionnel du projet est de **douze millions (12 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

n/a

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- Absence d'une pièce administrative ou de non-conformité persistante ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix dans le détail estimatif ou d'un prix unitaire (en lettre ou en chiffre) dans le bordereau des prix unitaires,
- Délai de livraison supérieur à deux (02) mois ou présentation non conforme de l'offre ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Marchés Publics) doit être produite en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

15. Attribution

Le marché public sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la République au Ministère de l'Information et d'Orientation Professionnelles de Ngaoundéré (tél ; 673 11 05 81 / 697 75 01 01).

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 11 05 81 / 697 75 01 01 »

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DES
PRODUITS PHYTOSANITAIRES AU MINADER.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en application de la feuille de route du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des produits phytosanitaires.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation consiste à l'acquisition de **douze mille huit cent vingt-trois (12 823)** sachets de 100 grammes d'Insecticide de contact.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cent neuf millions (109 000 000)** Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINADER, Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent deux mille **(102 000)** francs CFA, payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard **le 25 Mai 2022 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AU MINADER
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au magasin du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à deux millions cent quatre-vingt mille (**2 180 000**) de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 25 Mai 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;

- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus présentant les spécifications techniques des produits ;
- Non-respect du modèle des pièces (voir pièce 10 en annexe) ;
- Absence d'un agrément en qualité de distributeur des produits phytosanitaires en cours de validité ;
- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité au Cameroun pour la société détentrice et l'autorisation de ladite société au soumissionnaire non détenteur de l'homologation ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;
- Absence des échantillons du produit.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
3	Délai de livraison ? deux (02) mois		
4	Présentation de l'offre		
5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de **80% de oui** critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet).

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.FINANCEMENT :
BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINADER, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la feuille de route du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition des engrais.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

N° de lot	Désignations	Quantités
1	Engrais NPK _{SB} (14-23-14-5S-1B ₂ O ₃) en sac de 50 Kg	1 200
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre	4 500

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération sont de :

Lot	Désignation	Montant (F CFA) TTC
1	Engrais NPK _{SB} (14-23-14-5S-1B ₂ O ₃) en sac de 50 Kg	75 000 000
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre	75 000 000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte de deux (02) lots ci-après définis :

Lot	Désignation
1	Engrais NPK _{SB} (14-23-14-5S-1B ₂ O ₃) en sac de 50 Kg
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINADER, Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent douze mille (**112 000**) francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 25 Mai 2022 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux (**02**) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au magasin central du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, réparti comme suit :

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
1	1 500 000	Un million cinq cent mille
2	1 500 000	Un million cinq cent mille

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en un **temps le 25 Mai 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect du modèle des pièces (voir pièce 10 en annexe) ;
- Absence de prospectus en couleur dans tous les exemplaires (original et copies) présentant les spécifications techniques des produits ;
- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité pour les sociétés détentrices de l'homologation, ou une lettre de la société détentriche de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent Appel d'Offres datant d'au plus trois (03) mois ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;
- Non présentation des échantillons de 1Kg pour l'engrais granulé et 1 litre pour l'engrais foliaire à l'ouverture des offres.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière au moins égale à 50% de la proposition financière		

2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 05 dernières années)		
3	Délai de livraison ? deux (02) mois		
4	Présentation de l'offre (reliure, intercalaire en couleur, pièces en ordre et lisible)		
5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de **80% de oui** critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un soumissionnaire peut être adjudicataire de tous les deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE KAR-HAY

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°011/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG DU 20/04/2022 POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 260 TABLES BANCS ET DE 08 BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : EP DE KAR-HAY 3 (60,02); EP BILINGUE DE DOUKOULA (60,02) ; EP DE TOUKSOU (28,01); EP DE OULARGO(28,01); EP DE TAKREO (28,01); EP DE GAMLOUM(28,01); EP DE BOBAYE(28); DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture de 260 tables bancs dans les écoles de la Commune, Arrondissement de KAR-HAY, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture de 260 tables bancs dans les écoles de la Commune KAR-HAY, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Sept Millions Neuf Cent mille (7 900 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par **les ressources MINDDEVEL, Exercice 2022**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KAR-HAY.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de KAR-HAY, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de KAR-HAY.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KAR-HAY, au plus tard le **17/05/2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° /2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG

DU 20/04/2022 POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 260 TABLES BANCS ET DE 08 BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : EP DE KAR-HAY 3 (60,02); EP BILINGUE DE DOUKOULA (60,02) ; EP DE TOUKSOU (28,01); EP DE OULARGO(28,01); EP DE TAKREO (28,01); EP DE GAMLOUM(28,01); EP DE BOBAYE(28); DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD

FINANCEMENT : RESSOURCES MINEDUB 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'ensemble de la fourniture est d'un **(01) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission(selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent Cinquante Huit mille (158 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **17/05/2022 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Mairie de KAR-HAY, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la demande de cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de KAR-HAY.

KAY-HAY le 20 Avril 2022

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AAONO/PU/ C-MVANGAN/CIPM/2022 DU 26/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE DE LA LOCALITE D'AMVOM DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux d'électrification solaire de la localité d'AMVOM dans la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment les corps d'état suivants

MOBILISATION DU CHANTIER

CONSTRUCTION DU CHAMP SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU LOCAL TECHNIQUE

CONSTRUCTION LIGNE BT MONO 4x25 mm²

PRESTATIONS DIVERSES

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des travaux est de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur. à condition que le mandataire du groupement soit formellement désigné et ses attributions clairement définies

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie. Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mvangan. dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mvangan dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante quinze mille (75.000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Mvangan.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais. devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Mvangan, **au plus tard le 27/05/2022 à 14h précises**. En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous- plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002 BIS/AAONO/PU/C-MVANGAN/CIPM/2022 DU 26/04/2022
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE DE LA LOCALITE D'AMVOM DANS LA COMMUNE DE
MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**, soit **120** jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°14 du Dossier d'Appel d'Offres. d'un montant d'un million (1 000 000)francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre- vingt-dix (90) jours. Ce cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. La caution provisoire du soumissionnaire attributaire du marché sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 27/05/2022 à partir de 15 heures** précises dans la salle des conférences de la Mairie de Mvangan par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de ladite Commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères ; les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

CRITERES ELIMINATOIRES

- “ L'absence de la caution de soumission :
- “ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après l'ouverture des offres ;
- “ La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire:
- “ Absence de la méthodologie et le planning d'exécution;
- “ L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- “ L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- “ Note technique inférieure à 75% des « oui » ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept(07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- “ La capacité financière
- “ Les références du soumissionnaire dans les travaux d'électrification solaire ;
- Les qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- “ La disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;
- “ La méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- L'acceptation des clauses du marché et la présentation de l'offre ;
- “ La preuve de la visite du site des travaux.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des 24 sous critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune Mvangan ou bien vouloir contacter les numéros de téléphone suivants (+237) 691 527 748/ 675 384 391.

MVANGANE le 26 Avril 2022

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ CIPM/ CDIZ/CAB-M/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE ; DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME. REGION DU LITTORALEN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEE , EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la Commune de Dizangue, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les travaux d'électrification de la localité de Nkondjock dans la Commune de Dizangue ; Département de la Sanaga-Maritime. Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

ERT-000-TRAVAUX PREPARATOIRE

ERT-100- CONSTRUCTION LIGNE MT TRIPHASEE

ERT-200TRANSFORMATER TRIPHASE 100KVA

ERT-300- CONSTRUCTION D'UN RESEAU BASSE TENSION LIGNE (BT) T3x10mm2 +2EP+NP

ERT-400- PRESTATIONS DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de de **Quarante millions (40 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINEE**, sur la ligne d'imputation budgétaire Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Dizangué : Tél 696 72 21 20/ 656236419 après publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Dizangué, Tél : 696 72 21 20/656 23 64 19 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **80 000 (quatrevingt Mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Dizangué, Tél : 696 72 21 20/656 23 64 19, au plus tard le **31/05/2022 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert » En procédure d'urgence
N°007/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/2022 du 04/05/2022**

**pour les travaux d'électrification de la localité de Nkondjock dans la Commune de Dizangué ; Département de la Sanaga-Maritime. Région du Littoral
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
Financement : BIP MINEE 2022**

***N.B. L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le
Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires***

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, **Huit cent Mille (800 000)Francs CFA**. Soit Toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Elles doivent porter le numéro et l'objet de l'appel d'offre qui sont adressés au maitre d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31/05/2022 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué dans sa salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel qu'en soit l'offre ;
- Le non-respect de 75% de oui des critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel d'encadrement qualifié ;
- Matériel disponible ;

Seules les offres retenues après vérification des pièces administratives complètes seront évaluées sur la base des principaux critères d'évaluation ci-dessus.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 696722120/ 656 23 64 19, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN REFRIGERATEUR, LA FOURNITURE ET LA POSE DES STORES ET DES CLIMATISEURS A L'UNITE DE GESTION DU PROJET ET DANS CERTAINES ANTENNES REGIONALES DU PROJET FILETS SOCIAUX EN TROIS (03) LOTS

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Filets Sociaux (PFS), le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux (PFS), Maître d'Ouvrage Délégué, envisage de procéder à l'acquisition d'un réfrigérateur, la fourniture et l'installation des stores et des climatiseurs pour le compte du Projets Filets Sociaux en trois (03) lots ; ces prestations sont à réaliser à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à Yaoundé, et dans les antennes régionales du Projet de l'Extrême-Nord à Maroua, du Nord à Garoua, de l'Adamaoua à Ngaoundéré, de l'Est à Bertoua, du Sud à Ebolowa, du Nord-Ouest à Bamenda et du Sud-Ouest à Buéa.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de cotation comprennent l'acquisition d'un réfrigérateur, la fourniture et la pose des stores et climatiseurs dans les bureaux du PFS notamment :

- Fourniture et pose des stores dans les bureaux ;
- Fourniture et pose des climatiseurs de 1,5CV et 2 CV ;
- Acquisition d'un réfrigérateur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1 : 26 500 000 (vingt-six millions cinq-cents mille) HT soit 31 601 250 (trente-et-un million six-cent-un mille deux-cent-cinquante) de francs CFA TTC ;

Lot 2 : 6 000 000 (six millions) HT soit 7 155 000 (sept millions cent cinquante-cinq mille) de francs CFA TTC;

Lot 3 : 9 000 000 (neuf millions) HT soit 10 732 500 (dix millions sept cent trente-deux mille cinq cent) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en trois (03) lots comme suit :

Lot 1 : Acquisition d'un réfrigérateur, fourniture et pose des stores et climatiseurs à l'Unité de Gestion du PFS à Yaoundé, et dans les antennes du PFS de l'Est à Bertoua et du Sud à Ebolowa et Douala ;

Lot 2 : Fourniture et pose des stores et climatiseurs dans les antennes régionales du PFS au Sud-Ouest à Buéa et au Nord-Ouest à Bamenda ;

Lot 3 : Fourniture et pose des stores et climatiseurs dans les antennes régionales du PFS à l'Extrême-Nord à Maroua, au Nord à Garoua et dans l'Adamaoua à Ngaoundéré.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Fournisseurs de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné et ayant réalisé des opérations similaires.

Par le présent Avis de Consultation, les Fournisseurs intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son Dossier.

Lors du retrait du Dossier de cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

6. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Cotation sont financées par l'Appui Budgétaire du Gouvernement du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux (PFS).

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Cellule de Passation des Marchés du Projet Filets Sociaux, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu à la Cellule de Passation des Marchés du Projet Filets Sociaux (PFS), sise au quartier Bastos à Yaoundé (derrière usine Bastos), BP 5838 Yaoundé, Tél : (237) 222 21 92 25, 1^{er} étage, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F.CFA au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-94 à la BICEC**, représentant les frais d'acquisition du dossier. Cette quittance devra préciser les références de la demande de Cotations et le payeur comme représentant du Fournisseur ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à cette consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre (document unique comportant l'offre Administrative, technique et financière) rédigée en français ou en anglais **en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies** marqués comme tels, devra parvenir, conforme aux prescriptions du Dossier de Cotation, devra être déposée à la Cellule de Passation des Marchés du Projet Filets Sociaux, sise au quartier Bastos à Yaoundé (derrière usine Bastos), BP 5838 Yaoundé, Tél : (237) 222 21 92 25, 1^{er} étage au plus tard le **02 juin 2022 à 14 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :
« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/AC//MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN REFRIGERATEUR, LA FOURNITURE ET LA POSE DES STORES ET DES CLIMATISEURS A L'UNITE DE GESTION DU PROJET ET DANS CERTAINES ANTENNES REGIONALES DU PROJET FILETS SOCIAUX EN TROIS (03) LOTS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Coordonnateur du PFS pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la Pièce N°5 du Dossier de Consultation d'un montant de **six cent trente-deux mille 632 000)francs CFA pour le lot 1, cent quarante-trois mille cent (143 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent-quatorze mille six-cent-cinquante (214 650)francs CFA pour le lot 3**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Cotation entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps le **02 juin 2022 à 15 heures** par la Commission Spéciale des Marchés placée **auprès du Projet Filets Sociaux et dans la salle des réunions du PFS, Etage 01, bureau N°01 - Yaoundé/Cameroun**, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par entreprise (même en cas de groupement).

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs au cours des 03 dernières années ;
- Absence de la preuve d'avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, de deux marchés de fourniture d'un montant d'au moins 30 000 000 (trente millions) de F CFA pour le Lot 1 et d'au moins 6 000 000 (six millions) de F CFA pour chacun des lots 2 et 3 ; (première et page de signature des marchés + PV de réception desdits marchés) ;
- La période de garantie supérieure ou égale à 6 mois ;
- N'avoir pas obtenu au moins 6/7 oui des critères essentiels ;
- Non-respect de l'ensemble des spécificités techniques des équipements ;
- Absence du délai de livraison à préciser dans la lettre de soumission.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur:

1. La présentation générale des offres (sommaries, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
2. Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (au moins deux marchés de fournitures au cours des cinq dernières années) ;
3. L'attestation de surface financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre d'un montant respectif de 21 067 500 (vingt-et-un millions soixante-sept mille cinq-cents) de F CFA pour le lot 1 et 6 000 000 (six millions) de F CFA pour chacun des lots 2 et 3 ;
4. Le service après-vente ;
5. Le planning et le délai de livraison inférieur ou égal à trente (30) jours ;
6. Les preuves d'acceptation des conditions du marché (le Descriptif de la Fourniture paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page)
7. Un technicien en électricité ou en froid et climatisation avec Bac + 2 et une expérience de 3 ans (copie certifiée conforme du diplôme + CV).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule de Passation des Marchés du Projet Filets Sociaux (PFS), sise au quartier Bastos à Yaoundé (derrière usine Bastos), 1^{er} étage de l'immeuble abritant ledit projet, BP 5838 Yaoundé, Tél : + 237 222 21 92 25.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/CR ES/2022 DUPOUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES DEVANT RÉALISER L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL EST ET DE SES INFRASTRUCTURES ANNEXES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La lettre n°TR/0048/L/MINEPDEP/CAB/CST du 23 février 2022 portant validation des Termes de Référence (TDR) de l'étude d'Impact environnemental et social (EIES) du projet de construction de l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Est et de ses infrastructures annexes donne le départ de toute consultation relative à la réalisation de l'EIES à proprement parler.

Au Cameroun, la mise en oeuvre d'un projet d'une telle envergure, requiert la réalisation préalable d'une étude d'impact environnemental et social (EIES).

conformément à la Loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre de la gestion de l'environnement au Cameroun et du Décret n° 2013/171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social.

L'étude d'impact à réaliser se déroulera sur la base des principes en matière environnementale que sont : le principe de développement durable, le principe de précaution, le principe de pollueur-payeur, le principe de responsabilité, le principe de participation et le principe de subsidiarité.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la préqualification des cabinets/bureaux d'études agréés pour l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet de construction de l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Est et de ses infrastructures annexes.

3. Consistance des prestations

Il est question d'anticiper sur les différents impacts environnementaux et sociaux que les activités de ce projet pourraient avoir sur les milieux physique, biologique et socioéconomique de la zone concernée. Le but ultime visé étant de proposer des mesures permettant d'éviter, d'atténuer, de compenser ou de minimiser les impacts négatifs potentiels et de bonifier les impacts positifs, en vue de protéger l'environnement et d'assurer la pérennité de ce projet dans son milieu récepteur.

Aussi, l'étude sera menée conformément aux procédures d'évaluation des études d'impact environnemental et social développées par l'État du Cameroun. La méthodologie adoptée par le Consultant retenu, devra être rigoureuse et impliquer une étude de l'état initial, l'identification de tous les impacts potentiels, l'évaluation des impacts directs, l'identification des mesures d'insertion.

4. Participation et origine

N/D

5. Financement

N/D

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, sis au carrefour CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél: (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax; (237) 222 24 19 30 au plus tard, le 06/05/2022 ml à 13 heures précises, (heure locale), avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/CR ES/2022 DUPOUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES Devant réaliser l'étude d'impact environnemental et SOCIAL DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL EST ET DE SES INFRASTRUCTURES ANNEXES. »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Le dépouillement des offres se fera le 09/05/2022 à 10 heures dans la salle de reunion à l'Annexe 3 du Conseil Régional cfe l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon.

7. Composition du dossier

tions décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

V.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

- la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- l'attestation de non redevance ;
- le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du Soumissionnaire ;
- l'agrément pour les études d'impact environnemental et social et pour les audits environnementaux.

Nota bene : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après 48 heures entraînera rélimination du candidat.

V.2 Volume B (Dossier Technique)

V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet spécialisé en informatique devra :

- disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans la réalisation des études d'impact environnemental et social.

V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins cinq (05) ans, devra justifier ses références déclinées comme suit :

- deux (02) marchés dans la réalisation des études d'impact environnemental et social avec une structure publique ou privée d'un indh/iduel d'au moins 10 millions de FCFA.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être Justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

V.2.3 Profil du personnel

Le candidat fournira la liste de son personnel qu'il compte mobiliser pour la mission à savoir :

- Un chef de mission, expert en gestion de l'environnement, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la réalisation des évaluations environnementales et notamment dans les projets de construction ,
- Un Ingénieur de Génie Civil ayant une expérience de 03 ans dans la réalisation des évaluations environnementales ;
- Un Expert Géomaticien chargé des travaux cartographiques ;
- Un socio-économiste chargé des enquêtes et de la collecte des données sur le milieu humain.
- Un Géologue chargé de la description du milieu physique et de l'analyse des résultats de l'étude Géotechnique.

V.2.4 Autorisation vérification des déclarations

Cette autorisation signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement devra permettre à Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AAMI.

V.2.5 Engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail

Cet engagement, signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement, devra indiquer que le candidat maîtrise l'environnement dans lequel il sera appelé à exécuter cette prestation au cas où il serait l'adjudicataire du contrat y relatif.

VI. GRILLE D'EVALUATION

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après :

a) Expérience et références de l'entreprise (sur 20 points)

- Ancienneté de l'entreprise dans la réalisation des études d'impact environnemental et social s 10 ans ; 10 points ;
- Une référence justifiée de deux (02) marchés dans la réalisation des études d'impact environnemental et social avec une structure publique ou privée d'un individuel d'au moins 10 millions de FCFA : 10 points (5 points par justificatif).

8. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;

2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
- Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Références 20 points
- Personnel 80 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'Issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

9. Renseignements Complémentaires

N/D

10. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la préqualification. Les entreprises retenues à l'Issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

BERTOUA le 20 Avril 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.KTE/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KEHE ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
 PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation de deux (02) forages positifs chacun équipé d'une pompe a motricité humaine dans certaines localités , le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KETTE, le présent avis de consultation.

2. Consistance des prestations

NO LOT	DESIGNATIONS	LOCALITES	FINANCEMENTS
01	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de T Ecole Publique de GBIT!	PNDP (IDA 18)
02	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de l'école publique de KETTE	

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

NO LOT	DESIGNATIONS	LOCALITES	FINANCEMENTS
01	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de T Ecole Publique de GBIT!	PNDP (IDA 18)
02	Réalisation d'un forage positif	site des logements d'astreinte de l'école publique de KETTE	

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ETS BATICAM	BERTOUA		694 068 789
2	Ets HASSANA WOULDAM	DOUALA		693 750 829
3	Ets YOUB'SON	YAOUNDE	B.P 2328	697 184 197
4	Ets GEORGES & Cie	YAOUNDE	B.P 2823	695 681 177

6. Financement

PNDP (IDA 18)

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de KETTE dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Kette, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 24 MAI 2022 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.KTE/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KEHE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Financement : PNDP (IDA18), Exercice 2021

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KETTE

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Trente (30) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KETTE, à la Salle des actes de la Mairie de Kette, le 24 MAI 2022 à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KETTE proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

16. Durée Validité des Offres

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendrier.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

KETTE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 51/22/C/MINESEC/SG/DPPC/UGPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 01/AOIR/MINESEC/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES AINSI QU'A LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE D'AKWA POUR L'ENSEIGNEMENT DES METIERS INDUSTRIELS DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires, communique :

Le soumissionnaire **GROUPEMENT ALRABIAH/PEP ENGINEERING, B.P.9967, Dammam 31423, Royaume d'Arabie Saoudite**, est déclaré attributaire du marché repris dans la matrice ci-après, objet de l'Appel d'offres susvisé.

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT PROPOSE en FCFA	MONTANT HT NEGOCIE en FCFA	DELAI	IMPUTATION
01/AOIR/MINESEC/CIPM/2021	Etudes architecturales et techniques ainsi que la supervision des travaux de construction du lycée d'AKWA pour l'enseignement des métiers industriels dans la ville de Douala	GROUPEMENT ALRABIAH/PEP ENGINEERING	429 479 724	250 236 389	30 mois	- Prêt N° 9/676 du Fonds Saoudien de Développement pour le Montant Total Hors Taxes - Budget 2022 et suivants du MINESEC pour les taxes et droits de douane

Ledit soumissionnaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès publication du présent communiqué au Ministère des Enseignements Secondaires/ Division des Projets, de la Planification et de la Coopération, Porte 702 pour les formalités de notification du marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, à la Commission Interne de Passation des Marché, Porte 910 de l'immeuble principal abritant les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation./-

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le *MINISTRE*

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

AVIS DE CONSULTATION N°001 /DC/CGB/SG/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LA FOURNITURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAÎTRE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Garoua-Boulaï, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour la FOURNITURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAÎTRE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

2. Consistance des prestations

la FOURNITURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAÎTRE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de 11 900 000 francs CFA TTC.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Garoua-Boulai au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Garoua Boulaï Tél : 694 5

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Garoua Boulaï, au Secrétariat Général de la Commune de Garoua-Boulaï TEL : 674 489 333 ; 699 432 843, sise au quartier Bindiki, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Garoua-Boulaï, d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (05) copies respectivement marquées comme tel, placées sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Garoua-Boulai, au Secrétariat Général de la Commune de Garoua-Boulai Tél : 699 43 28 43 , sise au quartier Bindiki au plus tard le 18/05/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N 001/DC/CGB/SG/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LA FOURNITURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAÎTRE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DIEREM, REGION DE L'EST. « EN PROCEDURE D'URGENCE » "

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) Jour maximums compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 238 000 (deux cent trente-huit mille) FCFA ayant une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 238 000 (deux cent trente-huit mille) FCFA ayant une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation sera déclarée Irrecevable. Notamment, l'absence d'une caution de soumission. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Garoua-Boulai le 18 MAI 2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Garoua-Boulai, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces eu dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.

c Offre Financière

Absence d'un des éléments constitutifs de l'offre financière définie dans le Règlement de la Consultation.

B. Critères de qualification des offres techniques : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur :

1) Le Chiffre d'affaire du soumissionnaire
.....Oui/Non

2) La solvabilité financière (attestation de solvabilité financières délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI) Oui/Non

3) La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques (spécifications techniques paraphé, signé et daté à chaque page) Oui/Non

N.B : Le Cadre de bordereau des prix unitaires fait office de spécifications techniques.

4) Le service après vente, model proposé et signé sur l'honneur par le prestataire... Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 75% de la note technique, (soit au moins 03 « Oui » sur 04 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75 % ;
- 3- Financière après corrections du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Garoua-Boulai, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Garoua-Boulai Tél : 694 584 546/666 005 440, sise au quartier Bindiki.

GAROUA-BOULAI le 27 Avril 2022

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 28 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 16 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	DOSSIER APPEL D'OFFRES	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
1	Fourniture du matériel informatique au Ministère du Tourisme et des Loisirs	Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé	Etablissement TGBT, BP : 11366 Yaoundé	39 710 250	03 mois

Le Directeur de cet établissement est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2021 DU 25/04/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOC LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BEMENGUE, NDOGMONGO, DIBONGO ET MALDJEDOU DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL...CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BEMENGUE, NDOGMONGO, DIBONGO ET MALDJEDOU EN UN (01) LOT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), - EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 10201 641430 524113 426.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la Commune de Mouanko, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour Construction de quatre (04) bloc latrines à six (06) compartiments dans les Ecoles Publiques de Bemengue, Ndogmongo, Dibongo et Maldjedou dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, en un lot .

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires; Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Elévation ; Charpente — Couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **16 000 000 (seize millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, non exclues à la Commande Publique.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire suivante 56 15 10201 641430 524113 426.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Commune de Mouanko, Tél 679 53 07 06 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mouanko, Tél : 679 53 07 06 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20.000 (vingt mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Mouanko.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Mouanko, Tél : 679 53 07 06 au plus tard le **18/05/2022 à 11 h 00 min** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2022 du 25.04.2022 Pour la Construction de quatre (04) bloc latrines à six (06)
compartiments dans les Ecoles Publiques de Bemengue, Ndogmango, Dibongo et Maldjedou dans la
Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral .**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant global de (320 000) trois cent vingt mille Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité, les Offres administratives, techniques et financières doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessus mentionné au point 10 du présent avis et la spécification du pli (administrative, technique ou financière). Elles ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/05/2022 à 12 h 00 min** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko, Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
2. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans le délai de 48 heures après la séance d'ouverture des plis ;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission d'un prix unitaire dans le BPU ;
6. Note technique inférieure à **75 %** ;
7. L'abandon d'un marché au cours des trois dernières années;
8. L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprise défaillantes. A cet effet; le prestataire est obligé de présenter dans les pièces administratives une attestation de non abandon de chantier. L'absence de cette attestation dans un délai de 48h après l'ouverture des plis sera interprétée comme si l'entreprise a abandonné des chantiers au cours des années antérieures.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Expérience de l'entreprise ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie de travail ;
- Situation financière ;
- Présentation de l'offre.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **adminis**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Maître d'Ouvrage.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48**.

MOUANKO le 27 Avril 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE NJINIKOM

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE BY NO 07/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/RF/2022 OF 19/04/2022 THE MAINTENANCE OF THE MULOIN MARKET SQUARE-IJIM ROAD, IN NJINIKOM MUNICIPALITY, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2022 Investment Budget, the Mayor NJINIKOM Council hereby launches an OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE for THE MAINTENANCE OF THE MULOIN MARKET SQUARE-IJIM ROAD, IN THE NJINIKOMCOUNCIL MUNICIPALITY OF THE NORTH WEST REGION FINANCED BY ROADFUNDS by Emergency Procedure

2. Nature of services

Work to be done consists of preparatory works, opening and grading of part of the road works and the construction of culverts.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **90 000 000(ninety million) CFA Francs.**

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by 2022 Public Investment Budget of the Ministry of Public works (**MINTP # ROAD FUNDS**)

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Mayor's Secretariat of the NJINIKOM Council, Telephone **N° (237) 670294650** as soon as this notice is published

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Mayor's Secretariat of the NJINIKOM Council, Telephone **N° (237) 670294650** as soon as this notice is published against payment of the sum of **100 000** CFA francs, payable at the NJINIKOM Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (SEVEN) copies including 01 (one) original and 05 (five) copies should reach the Mayor's Secretariat of NJINIKOM Council not later than **16/05/ 2022 at 10 AM** local time and should carry the inscription:

TO THE PROJECT OWNER

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO
07/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/RF/2022 OF 19/04/2022**

**THE MAINTENANCE OF THE MULOIN MARKET SQUARE-IJIM ROAD, IN NJINIKOM MUNICIPALITY, BOYO
DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.”**

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **four (04) calendar months**

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **1,800,000 CFA (one million, eight hundred thousand Francs CFA**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **06/05/2022 at 11 a.m. local time**, at the Conference hall of NJINIKOM Council by the NJINIKOM Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

1. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

Outright elimination during the opening session of the bids

1. Absence of the bid bond

Elimination during the evaluation of bids by the adhoc committee

2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file and can't be submitted within 48hrs
3. Deadline for delivery higher than prescribed;
4. False declaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
8. Non respect of **75%**of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity 25% of the project;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit; justified with photos
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages, signed, dated, and stamped on the last page
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75% of** the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Mayor's Secretariat of the NJINIKOM Council Telephone **N° (237) 670294650**

BAMENDA le 19 Avril 2022

Le MAYOR

YONG LOH Samuel



COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/PU /CNZP/CIPM/2022 DU 27/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP: (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP MINHDU, EXERCICES 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la COMMUNE DE NGOMEDZAP.

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à élaborer le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Ngomedzap en vue de cadrer le développement de la Commune de NGOMEDZAP à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une réglementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable. De manière spécifique, il s'agira de :

- Elaborer la cartographie de base ;
- D'enquêter sur le terrain, de faire l'état des lieux et d'analyser le diagnostic de la commune ;
- Formuler la vision, l'orientation stratégiques, les objectifs et axes de développement.

L'étude consiste en 1 étape au :

- Diagnostic territorial et constitution de la base de données

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation **N°001/ASMI/NGOMEDZAP/2022 DU 31/01/2022. Il s'agit de :**

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	KEYS OF SERVICES	BP : 51 YAOUNDE TEL : 699830738
2	GROUPEMENT POLYGONE SARL-MATCH SARL	BP : 33872 YAOUNDE
3	GROUPEMENT ENSERBAT SARL-ENSERBAT TP-URBANTIACTIVE CONSULTING SARL	BP : 3037 DOUALA TEL : 699413349

4. Financement

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Habitat et des constructions. Le montant des prestations est estimé à **cinquante millions (50 000 000) de FCFA.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux heures ouvrables à la Mairie de Ngomedzap dès** publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis **à la Mairie de Ngomedzap**, sur présent titre des frais de dossier de **100 000 (cent mille) FCFA** payable à la Recette Municipale de Ngomedzap.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique

7. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original fermé, au **Service Technique de la Mairie de Ngomedzap** au plus tard le **26/05/2022 à 14 heures, heure locale**. Elle devra porter

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 001/AAONR/PU/CNZ/CIPM/2022 du 27/04/2022 PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN

DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP: (PHASE 1- DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNÉES)

FINANCEMENT : BIP MINH DU, Exercice 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **cinq (05) mois** à compter de la date de signature des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à **un million (1 000 000) FCFA** de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois avant la date de dépôt des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conformes aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée. Les soumissionnaires(s) pour en produire.

11. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25/05/2022. Au plus tard à 15 heures** précises
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu la note technique la plus élevée.

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence ou non-conformité des pièces requises aux prescriptions du présent DAO après un délai de 48 heures
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
4. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
5. Note technique inférieure à 70/100.
6. Absence de la caution de soumission

2 Critères essentiels

1. Personnel Clé.....55 points ;
2. Références du consultant.....25 points ;
3. Matériel à mobiliser..... 05 points ;
4. Planning et méthodologie proposée15 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à Quatre-vingt (80/100) seront prises en compte.

13. Attribution

Le consultant sera choisi par la **méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.
La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = 80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times \frac{F}{F_m}$$

F

F_m = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise

15. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Ngomedzap Service de
2. Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 5

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

COMMUNE DE GAROUA 1ER

05/AONO/CA-GRA LER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 60 ML DE CANIVEAU EN BETON ARME RECTANGULAIRE DE DIMENSIONS INTERIEURES (LARGEUR : 60 CM ; PROFONDEUR : 80 CM) A HAOUSSARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1", DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de 60 ml de caniveau en béton armé rectangulaire de dimensions intérieures (Largeur : 60 cm ; Profondeur : 80 cm) à HAOUSSARE dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :
Installation ;
Nettoyage et terrassement ;
Assainissement - Drainage ;
Ouvrages d'art — Ouvrages hydrauliques ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit Millions (8 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er au plus tard 25/05/2022 à 09 heures précises.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit Cent Soixante Mille (160 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations ' du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera eij. un temps T savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 25 mai 2022 à 10 heures précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

• 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

• 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1. Principaux critères éliminatoires:

15.1.1. Pièces administratives

• Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

15.1.2. Office technique

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Note technique inférieure au seuil minimal requis 33 oui sur 47 possibles soit (70%),

• Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

15.1.3. Offre financière

• Offre incomplète ou non conforme

o Non-conformité du modèle de soumission

• Absence d'un prix unitaire quantifié

• Absence d'un sous-détail des prix unitaires

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre Vingt Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er

GAROUA le 29 Avril 2022

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

COMMUNE DE DOUALA VI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CADVI/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOOH DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de KOOH – Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- a) Les travaux préparatoires ;
- b) Terrassement ;
- c) Fondation ;
- d) Elévation ;
- e) Charpente et couverture ;
- f) Menuiserie métallique ;
- g) Electricité ;
- h) Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Montant : 22 000 000 (vingt deux millions de francs CFA.) TTC

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère de l'Éducation de Base, exercice 2022 sur **l'imputation** :...../ **(220-140)**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **25 MAI 2022 à 12 heures** précises et devront portées la mention suivante :

**L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001 /AONO/CAD VI/CIPM/ 2022 du 28 AVRIL 2022**

**Pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de KOOH,
Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **44 0 000** (quatre cent quarante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

N.B : Les **chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **25 MAI 2022 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle des actes de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).
- i) Absence de la version électronique de l'offre financière.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Référence technique de l'entreprise ;
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
5. Méthodologie d'exécution ;
6. Visite du site signé sur l'honneur ;
7. Capacité financière ;
8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs

Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iv) Délai d'exécution ;

v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

DOUALA le 5 Mai 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°002C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUNEC/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'article 174 (1) du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, et en application des dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/BUNEC/CIPM/2022 du 25 mars 2022 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour les responsables et le personnel du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives et techniques ;

Vu la lettre n°004/L/CIPM/SEC du 29 avril 2021 ;

Les résultats des offres techniques et administratives dudit appel d'offres se présentent comme suit :

N° du lot	Entreprises	Offre administrative	Offres technique	Observations
Lot unique	SAAR ASSURANCES, BP : 11834-Ydé, Tél : 222 20 66 48	Conforme	Non conforme	Eliminé pour la suite de la procédure
	ZENITH ASSURANCE, BP : 1540-Dla, Tél : 233 43 41 32	Conforme	Non conforme	Eliminé pour la suite de la procédure
	AXA ASSURANCE , BP : 4068-Dla, Tél : 233 42 31 59/233 42 31 71/ 233 42 67 72	Conforme	Conforme	Admis pour la suite de la procédure

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE 54 MOTOS TOUT TERRAIN AU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) EN PROCÉDURE D'URGENCE ».FINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT / FONDS DU GOUVERNEMENT DU CAMÉROUN

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux (PFS) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de 54 motos tout terrain Projet Filet sociaux (PFS).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture des équipements, le transport, la manutention et la mise en service de cinquante-quatre (54) motocyclettes tout terrain au Projet Filet sociaux (PFS).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 193 185 000 (Cent quatre-vingt-treize millions cent quatre-vingt-cinq mille) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent marché sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux fournisseurs de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture des motos.

6. Financement

Les acquisitions de cet Appel d'Offres sont financées par l'Agence Française de Développement et les Fonds de l'Appui budgétaire du Gouvernement du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté de lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25, email : projet.filetssociaux@gmail.com.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en Français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél.:+237 222 21 92 25, email : projet.filetssociaux@gmail.com, sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS-ARMP"**. Il s'agit de : Agence Centrale Yaoundé, Douala Bonadjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25, email : projet.filets@armp.cm

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 du 04 mai 2022 pour la fourniture de 54 motos tout terrain au Projet Filets Sociaux (PFS) en procédure d'urgence »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'ouvrage délégué pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est fixé à un (01) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au site de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux sise au quartier Bastos à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances figurant sur la pièce 12 du présent DAO et d'un montant de Trois millions huit cent soixante-trois mille sept cent (3 863 700) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Recevabilité des offres Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. **Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée** : notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fera en un seul temps. Elle aura lieu dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25 le **03 juin 2022 à 15 heures**, heure locale. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- a. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- b. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission au-delà du délai supplémentaire de 48 heures accordé, le cas échéant;
- c. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public au cours des trois dernières années;
- e. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- f. Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci-après :
 - ? Monocylindre, cylindrée 124 cm³ minimum ;
 - ? Nombre de places : 02 places ;
 - ? Source d'énergie : Essence ;
 - ? Capacité du réservoir d'essence : minimum 11,0 L ;
 - ? Alésage x course : minimum 54,0*54,0 mm;
 - ? Système d'équilibrage : balancier ;
- g. Non-respect de 75% des spécifications techniques non majeures ;
- h. Absence de prospectus et catalogue accompagné des fiches techniques du fabricant de moto ;
- i. Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transport (MINT) ;
- j. Non-conformité de la période de garantie (qui devra être supérieure ou égale à un an) ;
- k. Non-respect des ¾ des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire (oui/non) sur les critères suivants:

1. La présentation générale des offres (sommaires, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
2. Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années) ;
3. Le chiffre d'affaire cumulé de 300 000 000 (trois-cents millions) F CFA pour les trois dernières années ;
4. Présentation d'une attestation de surface financière d'au moins deux-cents millions (200 000 000) Francs CFA ;
5. La preuve de la disponibilité des pièces de rechange et du service après-vente ;
6. Le planning et le délai de livraison ? un (01) mois ;
7. Les preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de la Fourniture paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page) ;
8. Exhaustivité des fournitures proposées aux spécifications techniques.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les critères éliminatoires, dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent-vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25, email : projet.filetsociaux@gmail.com, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

DECISION N°005/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°003/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE A MOTRICITE ELECTRIQUE AVEC CHATEAU D'EAU SUR LE SITE ABRITANT LE CENTRE DE VIE DE DEMSA-REGION DU NORD POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°276/CNCC/DG/2019 du 25 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Décide :

Article 1 :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la société **ETS PINDI** BP : **1588 Douala** ;
Tel: **694 33 73 97**.

- **Montant TTC du Marché : 12 447 887 FCFA.**
- **Délai d'exécution : Trois (03) mois.**

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliation : - ARMP

- MINMAP
- AFFICHAGE

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09 /AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/ 2022 DU 0 4 MAI 2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE À NKOLANDOM, DANS LACOMMUNE D'EBOLOWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022. le Maire de la Commune Ebolawa Autorité Contractante lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un centre zootechnique et vétérinaire à NKOLANDOM.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

Travaux préparatoires- Études;

Terrassement;

Fondations;

Maçonneries et élévation

Charpente — couverture;

Revêtement;

Électricité;

Menuiserie bois et aluminium;

Plomberie sanitaire;

Peinture;

Les V.R.D.

Plantation des arbres fourragers Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans les cadres du détail quantitatif et estimatif du Présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des centres zootechniques et vétérinaires est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de 32 000 000 (Trente-deux Millions Francs CFA).

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine de Bâtiments et travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP) MINEPIA, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune d'Ebolawa 2. dès publication du présent avis ou sur le site web de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la Commune d'Ebolawa 2 tél : 696 454 828/691 510 572 dès publication du présent avis. contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, à la Recette Municipale d'Ebolawa 2, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées au Secrétariat du SIGAMP de la Commune d'Ebolawa 2 contre [récépissé. au plus tard 03/06/2022 à 15 heures](#) précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/S /SIGAMP/2022 DU 04/05/2022 POUR LA RÉALISATION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE À NKOLANDOM, DANS LA
COMMUNE D'EBOLAWA II, DEPARTEMENT DE LA MV1LA, REGION DU SUD.**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières des sites relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus- indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de : Six cent quarante mille (640 000) Francs CFA Délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après les dates et heures limitent de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique ne seront pas recevables.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 03 JUIN 2022 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la Mairie d'Ebolawa 2. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix. ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d' Offres sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission
2. Absence d'une capacité financière supérieur ou égale au 213 du montant prévisionnel
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux):
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPI ou le BQP :
5. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des plis
6. Dossier non produit en sept(07) exemplaires :
7. Entreprise frappée d'une décision d'exclusion :
8. Note technique inférieure à 70% de « oui »
9. Dossier technique incomplet ;
10. Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ils portent sur :

- 1) présentation générale de l'offre
- 2) références de l'entreprise
- 3) sous détail des prix unitaires
- 4) personnel de l'entreprise
- 5) organisation, planning, méthodologie
- 6) Matériel en propre ou en location

Toute offre technique ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 (Vo verra son offre financière examinée).

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres. **N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune d'Ebolawa 2. Tél. : 696 454 828 / 691 510 572.

EBOLOWA le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CADVI /CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE PAVAGE : TRONCON QUARTIER KWANSI – PLATEAU A MANOKA CENTRE : LINEAIRE = 130 M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINTP un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de pavage : tronçon quartier Kwansi–Plateau à Manoka Centre : Linéaire = 130 m dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Lot 100 : Travaux préparatoires

Lot 200 : Terrassement et remblai

Lot 300 : Béton et pavés

3. Cout Prévisionnel

MONTANT : le montant prévisionnel est de 27 000 000 francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises publiques de droit camerounais et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des travaux publics, exercice 2022 sur l'imputation :/ **220-150**

6. Consultation du Dossier

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des travaux publics, exercice 2022 sur l'imputation :/ **220-150**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d' Arrondissement de Douala VI (**Secretariat de la commune ou service technique de la Mairie**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille francs CFA)**, contre quittance payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service des marchés** de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, au plus tard le **25 Mai 2022 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002AONO/CADVI /CIPM/2022 DU 28 APRIL 2022
POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE : TRONCON QUARTIER KWANSI – PLATEAU A MANOKA CENTRE
" A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT "**

Les soumissionnaires devront remettre une copie numérique de leur offre.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **540 000 F CFA** (cinq cent quarante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

N.B : Les **chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **25 Mai 2022 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle des actes de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète.
- i) Absence la version électronique de l'offre financière.

les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

Présentation générale de l'offre

Référence technique de l'entreprise

Qualification et expérience du personnel d'encadrement

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels

Méthodologie d'exécution

Visite du site signé sur l'honneur

Capacité financière

Délai d'exécution

Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, le marché des travaux sera conclu entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune)

DOUALA le 5 Mai 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°010/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DES ENVELOPPES PRE IMPRIMEES KRAFT DESTINEES AUX EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

La Société de presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) B.P 1218 – YAOUNDE (unique soumissionnaire), a été retenue pour la fourniture de 208 530 Enveloppes pré-imprimées Kraft destinées aux examens de la session 2022 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 39 787 524 (trente-neufs millions sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-quatre) francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de 15 (quinze) jours.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 04/05/2022 POUR LA RÉALISATION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR BOVIN À NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE
D'EBOLOWA 11, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022. le Maire de la Commune d'Ebolawa 2. Autorité Contractante lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un abattoir bovin à NKOLANDOM.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

Travaux préparatoires- Études ;

- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonneries et élévation ;
- Charpente — couverture
- Revêtement ;
- Électricité ;
- Menuiserie bois et aluminium ;
- Menuiserie métallique
- Plomberie sanitaire
- Peinture ;
- Construction d'un mini rail d'abattage
- Assainissement ;
- Construction fosse purine senti-enterrée.

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans les cadres du détail quantitatif et estimatif du Présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des centres zootechniques et vétérinaires est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

5. Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de 60 000 000 (Soixante Millions Francs CFA).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun. spécialisées dans le domaine de Bâtiments et travaux publics et jouissant de capacités juridiques. financières et techniques suffisantes.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP) MINEPIA, Exercice 2022

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune d'Ebolawa 2. dès publication du présent avis ou sur le site web de l'ARMP.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la Commune d'Ebolawa 2 tél : 696 454 828/691 510 572 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, à la Recette Municipale d'Ebolawa 2, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra précéder le numéro de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale. Téléphone. Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. devront être déposées au Secrétariat du SIGAMP de la Commune d'Ebolawa 2 contre [récépissé](#). **au plus tard 03 JUIN 2022 à 13 heures** précises. heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 04/05/2022 POUR LA RÉALISATION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR BOVIN À NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'EBOLAWA II,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières des sites relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus- indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de : Un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA Délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après les dates et heures limitent de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique ne seront pas recevables.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet. être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 03 JUIN 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la Mairie d'Ebolawa 2. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires du présent Appel d' Offres sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission
2. Absence d'une capacité financière supérieur ou égale au 2/ 3 du montant prévisionnel
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux):
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le BOP :
5. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des plis
6. Dossier non produit en sept(07) exemplaires ;
7. Entreprise frappée d'une décision d'exclusion :
8. Note technique inférieure à 70% de « oui »
9. Dossier technique incomplet ;
10. Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ils portent sur :

- 1) présentation générale de l'offre
- 2) références de l'entreprise
- 3) sous détail des prix unitaires
- 4) personnel de l'entreprise
- 5) organisation, planning, méthodologie
- 6) Matériel en propre ou en location

Toute offre technique ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée

14. Attribution

16. Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune dTbolawa 2. Tél. : 696 454 828 / 691 510 572.

EBOLOWA le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/CNZAP/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EKEKAM DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du **BIP 2022** dans la **Commune de NGOMEDZAP**, département du **NYONG ET SO'O**, le Maire lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'**Ecole Publique d'EKEKAM**. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

Travaux préparatoires – Etudes ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries et élévations ;

Charpente – Couverture ;

Menuiserie bois ;

Menuiserie métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD ;

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **seize millions cinq cent mille (16 500 000)** francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département du Nyong et So'o et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP 2022 du MINEDUB**.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier de la **Mairie de**

NGOMEDZAP, Tel : **697 59 30 16 / 653 45 55 19** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat Particulier de la Mairie **de NGOMEDZAP**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale** de la Commune **de NGOMEDZAP**, Tel: **697 59 30 16/ 653 45 55 19**, d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**.

NB: En cas de difficulté d'achat de la quittance du DAO, les soumissionnaires sont en droit de saisir l'ARMP.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont Un (01) Original et Sept (07) Copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle de dépouillement de la salle des fêtes de la mairie de Ngomedzap au plus tard le **25/05/2022 à 14 heures** où un agent de la commune la recevra et devant porter la mention ci - après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°004/ AAO/PU/CNZP/CIPM/2022

du 27/04/2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique d'EKEK.

Financement : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante des Marchés Publics de la **Commune de NGOMEDZAP** pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit **90** jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA**, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la **Mairie de NGOMEDZAP**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de fêtes de la Mairie de Ngomedzap le **25/05/2022 à 15 heures**.

La Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Ngomedzap procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;

2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13-1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

Abandon d'un marché public dans le territoire national ;

-Pièces administratives :

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou non conformité d'une pièce Administrative non régularisée dans les 48 heures accordées;

La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**),

- Offre technique :

Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;

La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :

Plan Type ;

Délai d'exécution des prestations ;

Bordereau et devis Quantitatif des travaux.

La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (**absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés**) ;

Offre technique incomplète ;

Fausse déclaration, documents falsifiés;

Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

- Offre financière :

L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

Offre financière incomplète ;

L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;

La non-conformité au modèle de soumission ;

Capacité financière inférieure aux deux tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet.

13-2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au montant prévisionnel du projet ;

L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des cinq (05) dernières années) ;

La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (**un conducteur des travaux** : Au moins Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum ; **un Chef chantier** : Au moins Technicien du Génie Civil, 02 ans d'expérience minimum) ;

La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;

La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le **Maire de la Commune de NGOMEDZAP** attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier de la **Mairie de NGOMEDZAP**, Tel : **697 59 30 16/653 45 55 19**.

YAOUNDE le 27 Avril 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

COMMUNE DE BIWONG BANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°005/AONO/PU/C.BBANE/SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MELANGUE I, COMMUNE DE BIWONG BANE,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2022, le Maire de la Commune de Biwong Bane, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un poste agricole à Melangue I.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;

FONDATEMENTS

MACONNERIE POUR SUPER STRUCTURE CHARPENTE - COUVERTURE ;

MENUISERIE - BOIS ET METALLIQUE PEINTURE ET REVETEMENTS ;

ELECTRICITE

PLOMBERIE SANITAIRE VITRERIE

VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine de Bâtiments et travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation numéro :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services techniques de la Commune de Biwong Bané, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Chef des Services Techniques de la Commune de Biwong Bane tél. : 650 893 911 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, à la Recette Municipale de Biwong Bane, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat particulier du Maire de la Commune Biwong Bané contre récépissé, **au plus tard le 03/06/2022a 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°005/AONO/PU/C.BBANE/SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MELANGUE I, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT
DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après les dates et heures limitent de dépôt des offres. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 03/06/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la mairie de Biwong Bane. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d' Offres sont les suivants :

Absence de la caution de soumission

Absence d'une capacité financière de Dix millions (10 000 000) Frs CFA

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le BQP ;

Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des plis

Dossier non produit en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ;

Entreprise frappée d'une décision d'exclusion ;

Note technique inférieure à 70% de « oui »

Dossier technique incomplet ;

Offre financière incomplète.

Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ils portent sur :

présentation générale de l'offre;

Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire (avec photos);

Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;

organisation, planning, compréhension du projet ;

délai d'exécution des travaux ;

références dans les travaux similaires ;

personnel d'encadrement;

matériel de chantier.

Toute offre technique ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Services Techniques de la Commune de Biwong Bane. Tél. : 650 893 911.

Additif à l'appel d'offres.

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité contractante, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

BIWONG-BANE le 4 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE BIWONG BANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU /C.BBANE/SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA LOCALITE DE NGOA-EKELE, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2022, le Maire de la Commune de Biwong Bane, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un hangar de marche dans la localité de Ngoaékélé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

ETUDES - TRAVAUX PREPARATOIRES ; TERRASSEMENTS ;

FONDATEMENTS

MACONNERIE - ELEVATION ;

CHARPENTE - COUVERTURE ;

MENUISERIE - BOIS ;

MENUISERIE METALLIQUE ;

PEINTURE ;

VITRERIE ;

ELECTRICITE ;

ASSAINISSEMENT.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (Quinze millions) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine de Bâtiments et travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MIN DDEVEL, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation numéro :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services techniques de la Commune de Biwong Bané, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Chef des Services Techniques de la Commune de Biwong Bane tél. : 650 893 911 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA**, à la Recette Municipale de Biwong Bane, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Biwong Bané contre récépissé, **au plus tard le 03/06/2022 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU /C.BBANE/ SG/CIPM /2022 DU 04/05/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA LOCALITE DE NGOA-EKELE, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 350 000 (Trois cent cinquante mille) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 03/06/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la mairie de Biwong Bane. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres techniques.

Les offres remises seront évaluées sur la base des critères ci-après : 15.1 Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d' Offres sont les suivants :

Absence de la caution de soumission

Absence d'une capacité financière de Dix millions (10 000 000) Frs CFA

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le BQP ;

Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des plis

Dossier non produit en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ;

Entreprise frappée d'une décision d'exclusion ;

Note technique inférieure à 70% de « oui », soit 16 « oui » ;

Dossier technique incomplet ;

Offre financière incomplète.

Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ils portent sur :

présentation générale de l'offre;

Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire (avec photos);

Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;

organisation, planning, compréhension du projet ;

délai d'exécution des travaux ;

références dans les travaux similaires ;

personnel d'encadrement;

matériel de chantier.

Toute offre technique ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Services Techniques de la Commune de Biwong Bane. Tél. 650 983 911.

Additif à l'appel d'offres.

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité contractante, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure

utile au présent appel d'offres.

BIWONG-BANE le 4 Mai 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DU TRONCON ROUTIER NGOMEDZAP VILLAGE (NYEMEYONG) - LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP PHASE 2 DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°5636126645

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du **Chapitre 07**, Exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngomedzap, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet des travaux d'ouverture du Tronçon routier Ngomedzap village (NYEMEYONG) - Lac Municipal dans la Commune de Ngomedzap 2^e phase, Département du NYONG ET SO'O, Région du CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai rocheux mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt
- Curage et remise en forme des fossés en terre existant ;
- Création d'exutoires au bulldozer ou à la pelle ;
- Enrochement ;
- Dalot simple en béton armé de 2,00x1,50 m ;
- Tête de Dalot en béton armé de 2,00x1,50 m ;
- Etudes géotechniques et d'exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **27.000.000 (Vingt Sept Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINTP**, Exercice 2022. Sur la ligne d'imputation budgétaire N°**5636126645**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **50.000 (Cinquante Mille) Francs CFA** payable à la perception des Finances de Ngomedzap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, au plus tard le **25/05/2022 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022du 27/04/2022
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DU TRONCON ROUTIER NGOMEDZAP VILLAGE (NYEMEYONG) - LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ENGOMEDZAP phase 2, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **(540.000 FCFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

Toute offre parvenue hors délai sera irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/05/2022 à 15 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngomedzap, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1 CRITEES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il agit notamment de :

- Suspension de la commande publique ;
- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non-exécution d'un marché au cours des exercices antérieurs ;
- Absence de la déclaration de non abandon des marchés et de non appartenance des entreprises défaillantes ;

2 CRITEES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;
- Acceptation des clauses du contrat
- Présentation de l'offre

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins distante. (Note) 75%

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la MAIRIE DE NGOMEDZAP dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au numéro suivant :

YAOUNDE le 27 Avril 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N° 22/003/C/MINESUP/SG/DAG DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur

En application des dispositions de l'article 181 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché n°007/M/ MINESUP/COVID-19/CIPM/2020 du 13 avril 2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°028/AONO/MINESUP/ CIPM/2020 du 28 septembre 2020 pour l'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Bamenda, attribué à **l'Etablissement COTRAP**, BP 832 Yaoundé pour un montant Toutes Taxes Comprises de 53 189 674 FCFA, **est résilié aux torts, frais et risque de l'Etablissement.**

YAOUNDE le 18 Avril 2022

Le *MINISTRE*

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'achèvement du pavillon mère et enfants au Centre Médical d'Arrondissement de Ndobian dans la Commune de Ndobian en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- travaux préliminaires ;
- fondations ;
- béton armé en élévation ;
- maçonnerie ;
- enduits chapes et divers ;
- plafond ;
- revêtements scellés ;
- charpente - couverture ;
- menuiserie bois
- menuiserie métallique ;
- électricité ;
- plomberie sanitaire ;
- peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente neuf millions sept cent cinquante deux mille neuf cent quarante deux (39 752 942) FCFA**;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/ 657 04 17 85.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/657 04 17 85 dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 FCFA (Quarante mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Ndobian.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **25/05/2022 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022
POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANTS AU CENTRE MEDICAL
D'ARRONDISSEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Sept cent quatre vingt quinze mille cinquante neuf (795 059) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/05/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

a) Dossier administratif :

- Absence d'une pièce administrative dans l'offre et pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;

d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;

e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

g) Certification des photocopies des documents certifiés ;

h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

a) Références;

b) Personnel d'encadrement de l'entreprise

c) Matériel de chantier à mobiliser;

d) Méthodologie et organisation;

e) Offre financière ;

f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/657 04 17 85 dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) : CONSTRUCTION DES DORTOIRS ET VESTIAIRES A NDOBIAN DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension du Centre d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) : construction des dortoirs et vestiaires à Ndobian dans la Commune de Ndobian.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie en élévation et de béton ;
- Charpente et couverture ;
- Enduit et revêtements ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Plomberie et installation sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD et Assainissement ;
- Contrôle des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Quarante millions (40 000 000) FCFA;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offresont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/ 657 04 17 85.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/657 04 17 85 dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 FCFA (Quarante mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Ndobian.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **25/05/2022 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/202
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC)
: CONSTRUCTION DES DORTOIRS ET VESTIAIRES A NDOBIAN DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN
EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **800 000 (Huit cent mille) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/05/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

a) Dossier administratif :

- Absence d'une pièce administrative dans l'offre et pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;

d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues ;

e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

g) Certification des photocopies des documents certifiés ;

h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

a) Références;

b) Personnel d'encadrement de l'entreprise

c) Matériel de chantier à mobiliser;

d) Méthodologie et organisation;

e) Offre financière ;

f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/657 04 17 85 dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DE NDOBIAN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR SAR/SM – HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNÉ DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance dans le cadre de l'entretien des communes, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route communale carrefour SAR/SM – hôtel de ville dans la Commune de Ndobian en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de réhabilitation du tronçon de route communale carrefour SAR/SM – hôtel de ville dans la Commune de Ndobian en procédure d'urgence et portent sur :

- Installation du chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Débroussaillage;
- Abattage d'arbres ;
- Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt ;
- Reprofilage rapide avec création des fossés et exutoires ;
- Ouvrage d'art et assainissement ;
- Aménagement des fortes pentes avec du béton cyclopéen.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt sept millions (27 000 000) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/657 04 17 85.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Ndobian, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable **Trente cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de NDOBIAN.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **25/05/2022 à 10H00**, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR SAR/SM –
HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN
EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois **(03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/05/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

a) Dossier administratif :

- Absence d'une pièce administrative et pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

c) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;

d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

f) Certification des photocopies des documents certifiés.

g) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

a) Références de l'entreprise;

b) Matériel de chantier à mobiliser;

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;

d) Méthodologie et organisation;

e) Offre financière ;

f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins **70%** de **oui** seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2022 DU 04/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BODIPO, COMMUNE DE NGAMBÈ, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Maire de NGAMBE, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGAMBE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, un appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence Pour les Travaux de réhabilitation du centre de santé intégré d'IHENDEL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-études
- Fondation
- Maçonnerie-elevation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries métallique et en bois
- Electricité
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **douze million neuf cent cinquante mille (12 950 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local, l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngambè, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de NGAMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la commune de Ngambè, au plus tard le **03/06/2022 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert

N° 003/AONO/C.NGBE/CIPM/ 2022 DU 04/05/2022

Pour les travaux de réhabilitation de l’école publique de BODIPO, Commune de Ngambè, Département de la Sanaga maritime, Région du littoral

En procédure d’urgence

A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”

NB : L’offre financière devra être accompagnée d’un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d’exécution prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d’Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l’ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste est jointe dans présent DAO, d’un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **deux cent cinquante-neuf mille(259 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L’ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambè le **04/05/2022 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambè. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% (11/14) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 75% (11/14) de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NGAMBE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE NGAMBE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/C.NGBE/2022 DU 04/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INTER(R0315) BOTBEA – MASSANGUI DANS LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Financement du BIP 2022, le Maire de la Commune de NGAMBE, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la route inter(R0315) BOTBEA - MASSANGUI dans la Commune de Ngambe, Département de la Sanaga-Maritime, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes et dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassement de la chaussée;
- Assainissement - drainage,

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **27 000 000 FCFA** (Vingt millions huit cent mille) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un seul Lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Bip 2022, Exercice 2022. N°

7. Consultation du Dossier

: Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAMBE,.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAMBE, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **50 000 (Cinquante mille) FCFA**, payable à la Recette municipale de NGAMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de NGAMBE, au plus tard le **03/06/2022 à 11 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/C.NGBE/2022 DU 04/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INTER (R0315) BOTBEA MASSANGUI DANS LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Soit : **540 000 FCFA** (cinq cent quarante mille francs CFA) ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 03/06/2022 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAMBE, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITEES ELIMINATOIRES

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% (12/16) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

CRITEES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NGAMBE, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MAIRE DE NGAMBE ou envoyer un sms au numéro suivant 673 20 57 25 / 699 37 07 48

NGAMBE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°
009/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MAI 2022 RELATIF À LA REALISATION EN «
EPCCS » D'UNE SPHERE DE 1000 TONNES METRIQUES (TM) ET DE LA MISE EN CONFORMITE DE LA
DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) Y RELATIVE AU DEPOT SCDP DE BONABERI A
DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SCDP, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme d'augmentation des capacités de stockage de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), le Directeur Général dudit organisme (Maître d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres International Restreint pour la réalisation en « EPCCS » d'une sphère de 1000 Tonnes Métriques (TM) et de la mise en conformité de la Défense Contre Incendie (DCI) y relative au dépôt SCDP de Bonaberi à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) qui fait partie intégrante du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est toutes taxes comprises de **neuf milliards cent vingt-deux millions six cent vingt-cinq mille (9 122 625 000) francs CFA TTC.**

Le financement sera échelonné suivant le plan de liquidation prévisionnel établi comme suit :

EXERCICES BUDGETAIRES	MONTANT TTC (F CFA)
BUDGET 2022 : ETUDES D'INGENIEURIES COMPLETES, FOURNITURES, TRAVAUX ET SUPERVISION PARTIELS	3 577 500 000
BUDGET 2023 : FOURNITURES TRAVAUX ET SUPERVISION PARTIELS	3 458 250 000
BUDGET 2024 : FIN DES FOURNITURES, TRAVAUX, SUPERVISION ET MISE EN SERVICE	2 086 875 000
TOTAL	9 122 625 000

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est restreint aux entreprises suivantes pré-qualifiées après Appel à Manifestation d'Intérêt n°001/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SST/2022.

NOMS DES CANDIDATS PRÉQUALIFIÉS	ADRESSES
GROUPEMENT PARLYM Cameroun/ PARLYM International	B.P: 12194 Douala-Cameroun Tel: +237 655 451 906 Email: gwendal.mostert@parlym.com
SIMI S.A	B.P: 1500-493 Lisboa – Portugal Tel : + 351 914 390 399 Email : gil.francisco@simi.pt
DEC S.A	B.P: 6041 Gosselies - Belgium Tel: +32 71 34 85 70 Email: luc.zecchinon@dec-intl.com

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP sur la ligne d'impu C01P1 pour l'exercice 2022, et les lignes budgétaires des exercices 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège (au-dessus du Club House), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271/2272 sis à Rue de la Cite-Chardy Douala - Cameroun, Tél (+237) 233 40 54 45 , Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinq cent cinquante mille francs (550 000 F) CFA** payable dans le compte **N°335 988 00001-89** intitulé « **Compte Spécial** ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication de soumissionnaire contre décharge au plus tard le **03 Juin 2022 à 09 h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège (au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271/2272 sis à Rue de la Cite-Chardy Douala - Cameroun, Tél (+237) 233 40 54 45 ou (+237) 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 009/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 04 MAI 2022 POUR LA REALISATION EN « EPCCS » D'UNE SPHERE DE 1000 TONNES METRIQUES (TM) ET DE LA MISE EN CONFORMITE AVEC LA DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) Y RELATIVE AU DEPOT SCDP DE BONABERI A DOUALA »

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trente (30) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce des nationaux ou délivrée par l'Autorité compétente pour les non nationaux, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la validité des offres, d'un montant de **cent soixante millions de Francs (160 000 000 F) CFA**. Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'OHADA révisé portant organisation des sûretés.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en original certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement doit produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu de dépôt seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **03 Juin 2022 à 10 h00min**, heure locale par la Commission Interne des Marchés au Siège de la SCDP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif
- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Soumissionnaire non assujetti au Régime d'Imposition Réel ;

Offre technique

- Non-obtention de 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels ;

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- * Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- * Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- * Lettre de soumission financière timbrée et signée.

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Références de l'Entreprise Oui/Non
- Moyens matériels Oui/Non
- Moyens humains Oui/Non
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché

Soit un total de **5 critères Oui/Non**

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret n° 122/18 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Siège de la SCDP à Douala : **Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.**

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Études et Suivi des Travaux (SDPEST), **Téléphone :(+237) 679 51 80 30 85.**

DOUA

Le DIRECTEUR

MOAMPEA MBIO NEE MANZO

COMMUNE DE NGORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-NGO/SG/CIPM/2021 DU 04 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE ENTREE PLANTATION COMMUNALE – PLANTATION COMMUNALE (10KM) DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
N°56 36 126 01 641168 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste rurale Entrée Plantation Communale – Plantation Communale (10 km), dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux d'emprise ;
- Les terrassements - chaussée ;
- Travaux d'assainissement ;
- Travaux d'équipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de vingt-sept millions sept cent mille (27 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des Travaux de Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Imputation **N°56 36 126 01 641168 523511**, Exercice 2022..

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (SP du MO tél ; 655 22 54 13 / 655 10 65 10 ou SCE du SIGAMP), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de NGORO (SP du MO tél ; 655 22 54 13 / 655 10 65 10 ou SCE du SIGAMP) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Ngoro, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Ngoro - SP du MO tél ; 655 22 54 13 / 655 10 65 10 ou SCE du SIGAMP) à Ngoro au plus tard le **09 Juin 2022 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE COMMUNALE ENTREE PLANTATION COMMUNALE – PLANTATION COMMUNALE (10 KM) DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cents mille (500 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable après un délai de **quarante – huit (48) heures**.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} Ordre agréé par le Ministère en charge des Finances entraîne le rejet systématique des offres.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngoro procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **09 Juin 2022 à 15 heures** précises à la salle des actes de la mairie de Ngoro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou pièce non conforme après un délai de **quarante-huit (48) heures** ;
- c) Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier Administratif ;
- d) Fausse déclaration dans le dossier Administratif ;

NB : La Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

15.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

16.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **02 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **9 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **07 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins quatre-vingt pour cent (80%) soit, 24/30(oui) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ngoro (SP du MO tél ; 655 22 54 13 / 655 10 65 10 ou SCE du SIGAMP).

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro **1517**.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline



MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/22/AONO /MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE EN UN LOT UNIQUE AU LYCÉE TECHNIQUE D'OMBÉ. PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (PEST)SECTEUR : EDUCATIONBREVE DESCRIPTION DES MARCHANDISES : N° LOT LIBELLE DE PRESTATION STRUCTURE BÉNÉFICIAIRE 1 FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE LT OMBE MODE DE FINANCEMENT : PRÊT (ACCORD DE PRÊT DU 10 AVRIL 2013)FINANCEMENT : CRÉDITS BADEA DU 10 AVRIL 2013.

FINANCEMENT

BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)

IMPUTATION

ACCORD DE PRÊT DU 10 AVRIL 201

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres suit l'avis général de passation de marchés du projet publié sur le site de la BADEA en avril 2015.

Le Gouvernement de la République du Camerounaise a reçu un financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour la Construction et Equipement du Lycée Technique d'Ombé dans le cadre du projet dénommé « **Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST)** ». Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture, installation, mise en service et formation des utilisateurs des équipements des salles informatiques, multimédia et bureautiques en un lot unique, au Lycée Technique d'Ombé dans le Sud-ouest-Cameroun. Il sollicite maintenant les offres scellées des soumissionnaires éligibles dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert N° **004/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022** du **29 avril 2022**.

2. Consistance des prestations

La consistance détaillée des équipements avec leur quantité est la suivante :

N°	EQUIPEMENTS ET QUANTITES	
1	EQUIPEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE	
	01 Vidéo projecteur 01 Vidéo présentateur 20 Micro – ordinateurs complet 20 Onduleur-stabilisateurs 01 Imprimante	01 Tableau planning 01 Photocopieur 01 Serveur y compris le système d'exploitation
2	EQUIPEMENT DE LA SALLE DE STENOYPIE	
	15 Claviers sténotypie 15 Logiciels de transcription de la sténotypie 15 Didacticiel en sténotypie 15 PAD Electronique : 02 CHRONOMETRE 15 Micro-ordinateurs complet 15 Onduleur stabilisateurs	01 Imprimante 02 tableaux muraux de sténotypie dotés des caractères amovibles 04 Audio contenant les cours d'initiation à la sténotypie (vitesse variable : 1 CD pour 40 à 60 mots/min ; 1 CD pour 70 à 90 mots/min ; 1 CD pour 80 à 120 mots/min et 1 CD pour 120 à 160 mots/min)
3	EQUIPEMENT DE LA SALLE BUREAUTIQUE	
	20 Micro – ordinateurs complet 20 Onduleur stabilisateurs 02 Imprimantes 01 Calculatrice programmatique	01 Photocopieur 01 Massicot 01 Machine à relier 01 Tableau planning
4	EQUIPEMENT DE LA SALLE DE REPROGRAPHIE	
	01 Broyeur de papier 01 Machine à relier 01 Massicot 01 Photocopieur	01 Micro – ordinateur complet 01 Imprimante 01 Onduleur stabilisateur
5	EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTIMEDIA	
	01 Photocopieur 30 Micro – ordinateur complet 30 Onduleur stabilisateur 01 Imprimante 01 Télévision	01 VCD/DVD 01 Chaîne musicale 01 Fax /copieur 01 Accessoires internet et abonnement pour un an 01 Serveur y compris le système d'exploitation
6	EQUIPEMENT DE LA SALLE BIBLIOTHEQUE	
	01 Micro – ordinateur complet 01 Onduleur stabilisateur	01 Imprimante 01 Provision pour achat des manuels spécifiques
7	EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FISCALITE ET GESTION	
	10 Micro – ordinateur complet 01 Machine à relier 02 Machines à calculer de bureau 01 fourniture et installation du logiciel de fiscalité SAGE CV6	02 Calculatrices programmables 01 Magnétophone 01 Broyeur de papier 01 Imprimante 10 Onduleurs stabilisateurs
8	EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION	
	10 Micro-ordinateurs complets 10 Onduleurs stabilisateurs 12 imprimantes 05 calculatrices de bureau 05 broyeurs à papier	02 photocopieurs 02 massicots 02 machines à relier 05 téléviseurs 05 fax/copieurs

3. Allotissement

Lot unique

4. Participation et origine

La soumission sera faite selon les procédures d'appel d'offres national telles que spécifiées dans les Principales directives des Institutions de Développement des Membres du Groupe de Coordination des fonds Arabes, édition 1995, pour l'acquisition des biens et travaux sous financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, et est ouvert à tous les entreprises de droits Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les documents d'Appel d'Offres dès publication du présent Avis. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) sis au 1er étage du bâtiment abritant la pharmacie de l'Ecole de Police, face la station-service MRS de l'Ecole de Police.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de Monsieur le Coordonnateur du projet PEST, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de paiement d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) FCFA payable au compte « CAS-ARMP » N° 335 988 ouvert à cet effet par l'ARMP.

7. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous pli fermé au secrétariat du Coordonnateur du projet PEST, sise à l'adresse susmentionnée à l'article 4, au plus tard le **31 mai 2022 à 12 heures (heure locale)**, soit par poste en courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 du 29 avril 2022 pour la fourniture, l'installation, mise en service et formation des utilisateurs des équipements des salles informatiques, multimédia et bureautiques en un lot unique au Lycée Technique de Ombé, A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Delai de Livraison

La période prévisionnelle de livraison est de **cent vingt (120) jours**.

9. Cautionnement Provisoire

La Qualification se fera selon les procédures d'Appel d'Offres telles que spécifiées dans les Principales directives des Institutions de Développement des Membres du Groupe de Coordination des fonds Arabes, édition 1995. En plus, toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre millions (4 000 000 FCFA).

10. Recevabilité des Offres

La garantie de soumission et la lettre de soumission ne sont pas des pièces administratives. Par conséquent, l'absence ou la non-conformité de l'une d'elles entraînera le rejet de l'offre à l'examen préliminaire.

11. Ouverture des Plis

Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le **31 mai 2022 à 13 h 00 (heure locale)** dans la salle de réunion du projet PEST.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Projet de l'Enseignement Secondaires Technique (PEST) sis au 1^{er} étage du bâtiment abritant la pharmacie de l'Ecole de Police, face la station-service MRS, dès publication du présent avis.

Adresse : L'Unité de Gestion du Projet PEST, Yaoundé
A l'Attention du Coordonnateur du projet PEST, Yaoundé

Tél : (+237) 222 20 10 14

E-mail : ppest.ombé@yahoo.com

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le *MINISTRE*

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE NGUIBASSAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C- NGUIBASSAL/CIPM /2022 DU 04 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE SOMAKAI-MANGANGA (13KM) ET CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE LOUMBE DU VILLAGE MAHOLO I COMMUNE DE NGUIBASSAL- DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ (PROGRAMME ANNUEL 2022).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien de la route SOMAKAI-MANGANGA (13km) et construction du pont sur la rivière LOUMBE DU VILLAGE MAHOLO I (13KM) dans la commune de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres portent sur les opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires ;
 - Le nettoyage et terrassements ;
 - Assainissement et drainage ;
 - Ouvrages d'art ;
 - Divers;
 - Prix généraux ;
 - Dégagement et préparation du terrain ;
 - Terrassement ;
 - Construction d'un pont ;
- Signalisation et équipement.

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres constituent un lot unique, comme suit :

COÛTS PREVISIONNELS TTC DU PROJET

Régions	Départements	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur	Délai	Coûts prévisionnel (TTC)	Travaux et Type d'intervention	
						programmation 2022	programmation 2023
CENTRE	NYONG ET KELLE	travaux d'entretien de la route SOMAKAI-MANGANGA (13KM) et construction du pont sur la rivière LOUMBE DU VILLAGE MAHOLO I	13 km	4 mois/Type de travaux	150 000 000	70 000 000	travaux d'entretien de la route SOMAKAI-MANGANGA 13Km

4. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2022 et suivants Ligne Fonds Routier pour un montant TTC de **150 000 000F (cent cinquante millions de francs) CFA**. Soit :

Coûts prévisionnel (TTC)	Travaux et Type d'intervention	
	programmation 2022	programmation 2023
150 000 000	70 000 000 travaux d'entretien de la route SOMAKAI-MANGANGA 13Km	80 000 000 pont sur la rivière LOUMBE DU VILLAGE MAHOLO I 10m

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Nguibassal, Tél. : 679 97 24 94/697 67 67 88

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Nguibassal, Tél. : 679 97 24 94/697 67 67 88 sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Nguibassal** d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Mairie de Nguibassal, au plus tard le **31 Mai 2022 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/R-CE/D-NK/C- NGUIBASSAL/CIPM /2022 du 04 Mai 2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE SOMAKAI-MANGANGA (13KM) ET CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE LOUMBE DU VILLAGE MAHOLO I Commune de NGUIBASSAL- Département du Nyong et Kellé (programme annuel 2022).

FINANCEMENT : Budget du MINTP- Ligne Fond Routier-Exercice 2022 et suivant

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **quatre(04) mois** calendaires par programmation :
Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de **3 000 000 F (trois million de francs) CFA**, émis par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministre des Finances et dont la liste est jointe en annexe du présent Appel d'Offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **31 Mai 2022 dès 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie où siège la Commission Interne de Passation des Marchés.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Un véhicule pick-up,

- Une bétonnière ;

- Une moto-pompe,

Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins **cinquante (50) millions de francs CFA**;

Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;

N'avoir pas satisfait douze (12) critères sur l'ensemble des dix-sept (17) critères existants.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

Une soumission timbrée, datée et signée;

Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;

Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;

Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **17** critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site **sur 2 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement proposé **sur 7 critères** ;

c) Le matériel à mobiliser **sur 6 critères** ;

d) Les Références du Soumissionnaire **sur 2 critères**.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat de la Mairie de Nguibassal, Tél. : 679 97 24 94/697 67 67 88 ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Kellé à Eséka.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE DE TOUROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2022 DU 22/04/2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC A BETAIL AU MARCHÉ DE BADANG,
COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (PROCÉDURE
D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2022 transféré, le Maire de la Commune de Touroua, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Conunune de Touroua (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction d'un parc à bétail au marché de Badang, Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction d'un parc à bétail au marché de Badang, Commune de Touroua et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

A- Construction d'une clôture de 80 ml Travaux préliminaires ;

Fondation ;

Maçonnerie-élévation ;

Menuiserie métallique ;

Peinture

B- Construction d'un local de gestion de 3,30x3,30 Fondation ;

Maçonnerie-élévation ;

Charpente-couverture ;

Menuiserie métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

C- Equipement et environnement

VRD et environnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **13 000 000 (treize millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2022, ressources transférées à la Commune de Touroua.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ainsi qu'au journal de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Touroua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de la Commune de Touroua au plus tard le **17/05/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante : **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM/2022 du 22/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC A BETAIL AU MARCHE DE BADANG, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (Procédure d'Urgence)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel . d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque certifié établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant 260 000 (deux cent soixante mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou un chèque certifié délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/05/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou-s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2em étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3em étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Principaux critères éliminatoires: Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture ;
- Absence de la caution de soumission ou un chèque certifié ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif. Offre technique
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis soit 32 oui sur 45 possibles (70%) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues. Offre financière
- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Sous détail des prix incohérents.

14.2 Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;

15. Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères ;

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres : Les soumissionnaires ayant obtenu 32 oui sur 45 possible soit (70%) Duree Validité des Offres suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Touroua.

TOUROUA le 22 Avril 2022

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE TOUROUA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 DU 22/04/2022 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE ENTRE TOUROUA-BOUDANG (DISTANCE : 9.00 KM) AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2022 transféré, le Maire de la Commune de Touroua, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Touroua (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de la route communale entre Touroua-Boudang (distance : 9.00 km) avec construction des ouvrages d'art dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installations

- Nettoyage et Terrassements
- Assainissement-Drainage
- Ouvrages d'art
- Signalisation et équipement de sécurité
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, ressources transférées à la Commune de Touroua, EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Touroua dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 699 64 38 68/694 8107 77

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Touroua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille francs (45 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Touroua.

9. Remises des offres

Chaque Office rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Service Technique de la Commune de Touroua au plus tard le 17/05/2022 à 11 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2022 du 22/04/2022 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE ENTRE TOUROUA-BOUDANG (DISTANCE : 9.00 KM) AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n 'ouvrir qii 'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des u-avaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque certifié Page 4 d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq cent quarante mille (540 000)Francs CFA, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulaBons du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute office non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **17/05/2022 à 12 heures** précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Bénoué sise à la Commune de Touroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2em étape : Analyse technique des offres administrativement conformes.
- 3em étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence d'une caution de soumission ou d'un chèque certifié
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière « Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif

- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (9 000 000 FCFA) sur 7 critères ;

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 35 sur 50 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Touroua ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué.

TOUROUA le 22 Avril 2022

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !